

TABEAU DES PLACES DE PARKING - niveau -2

TYPES DE PLACES	NOMBRE	PHASE
ARC - Place de parking	58	PHASE 1
Place de parking - handicap	7	PHASE 1
Place de parking Commode	33	PHASE 1
	140	
ARC - Place de parking	99	PHASE 2
Place de parking - handicap	17	PHASE 2
	106	
TOTAL GENERAL	246	

Opération Immobilière à ERMONT
Rue du 18 juin

KAUFMAN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 30071
92672 COURMAYEUR CEDEX
TEL : 01 43 43 43 43
n.s. Numéro : 379 445 679

SYNTHESE ARCHITECTURE
Associés
55, rue de la République et 17, rue de la République
92000 NANTERRE
TEL : 01 47 47 47 47

PLAN DU ZEME SOUS SOL

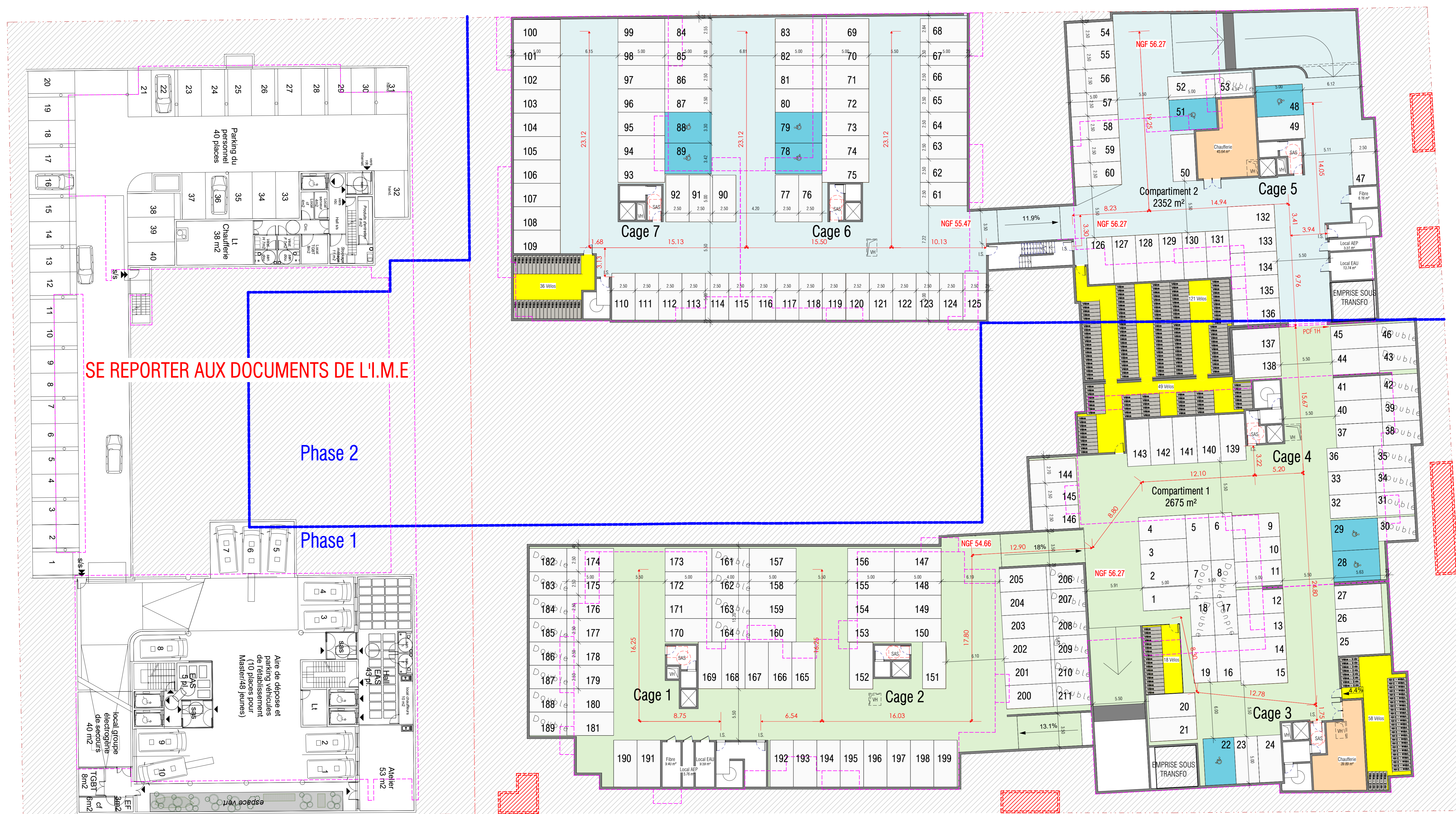
MAITRE D'OUVRAGE : KAUFMAN & BROAD 17, quai du président Paul Doumer 92 400 Courbevoie	ARCHITECTES : SYNTHESE ARCHITECTURE Architecture Urbanisme Rénovation & Design LAURENT GILSON ARCHITECTE	
CONTROLEUR TECHNIQUE : BTP Consultants Central II 450 La Courtière 93194 NOISY LE GRAND Cedex	COORDINATEUR SPS : CSPS 47 rue Jean Lemoine 93230 ROMAINVILLE	B.E.T. STRUCTURE
B.E.T. THERMIQUE/ACOUSTIQUE clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. Fluides clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. VRD EVA 24 rue de la Vallée Maria 78630 MORAINVILLIERS

demande de permis de construire

Numéro d'affaire : 22-10	Numéro du Plan : A01	Date : JUN 2023
Echelle : 1 : 200		

I.M.E.

LOGEMENTS



SE REPORTER AUX DOCUMENTS DE L'I.M.E

Phase 2

Phase 1

I.M.E.

LOGEMENTS

TABEAU DES PLACES DE PARKING - niveau -1

PLACES DE PARKING	NOMBRE	PHASE
ARC - Place de parking	187	PHASE 1
Place de parking - Handicap	3	PHASE 1
Place de parking Commande	18	PHASE 1
	121	
ARC - Place de parking	183	PHASE 2
Place de parking - Handicap	6	PHASE 2
Place de parking Commande	1	PHASE 2
	98	
TOTAL GENERAL	211	

Opération Immobilière à ERMONT
Rue du 18 juin

KAUFMAN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 30001
92672 COURMAYEUR CEDEX
TÉL. : 01 41 43 43 43
n.s. Numéro : 379 445 679

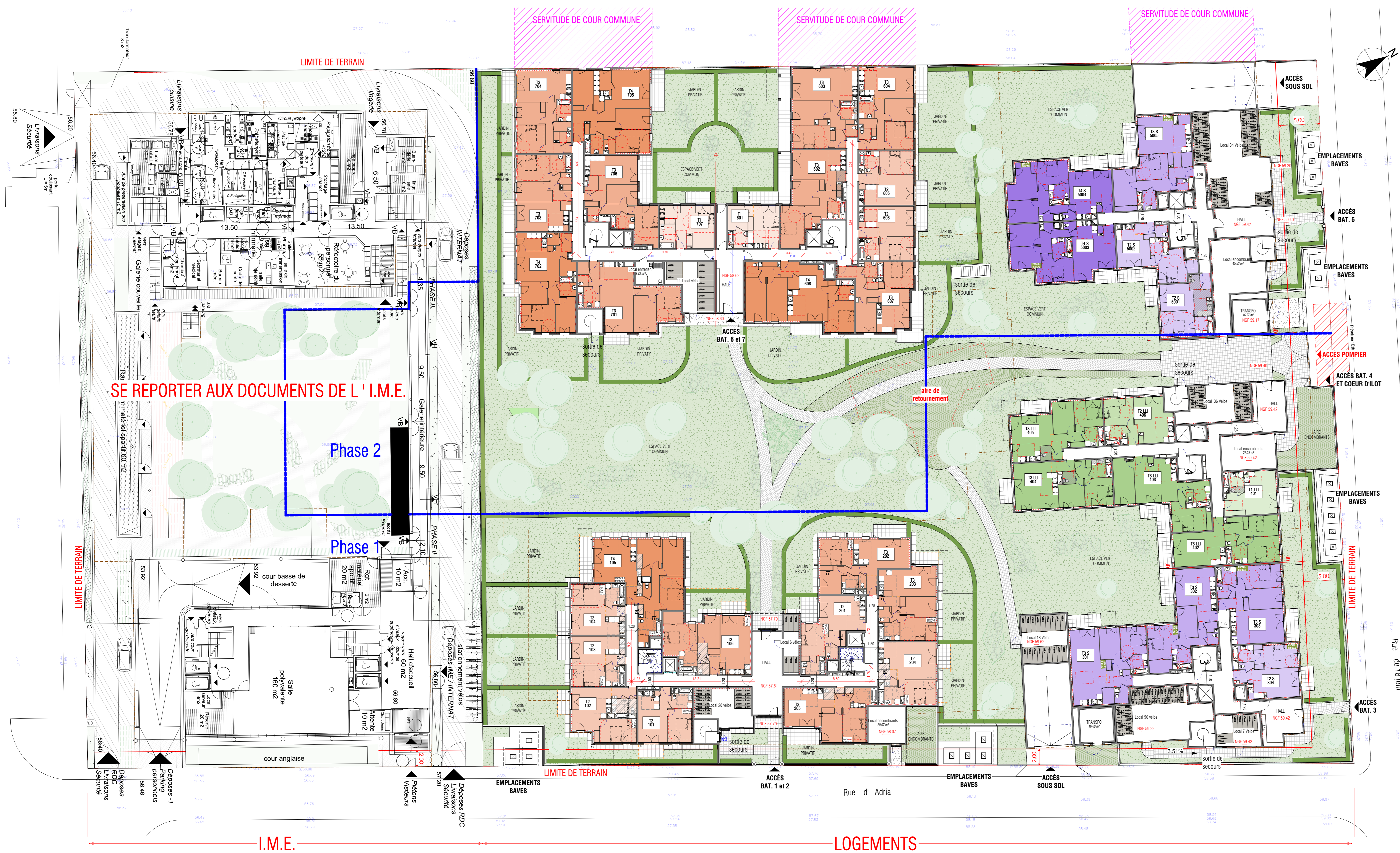
SYNTHESE ARCHITECTURE
55, rue de la République et d'Étardes
Atelier d'Architecture
30127 PLY-MORIN-VALENTIN
CS 30001
TÉL. : 01 41 43 43 43

PLAN DU 1ER SOUS SOL

MAÎTRE D'OUVRAGE : KAUFMAN & BROAD 17 quai du président Paul Doumer 92 400 Courbevoie	ARCHITECTES : SYNTHESE ARCHITECTURE Architecture Urbanisme Rénovation & Design LAURENT GILSON ARCHITECTE	
CONTROLEUR TECHNIQUE : BTP Consultants Central II 450 La Courtière 93194 NOISY LE GRAND Cedex	COORDONATEUR SPS : CSPS 47 rue Jean Lemoine 93230 ROMAINVILLE	B.E.T. STRUCTURE
B.E.T. THERMIQUE/ACOUSTIQUE Clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. Fluides Clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. VRD EVA 24 rue de la Vallée Maria 78630 MORAINVILLIERS

demande de permis de construire

Numéro d'affaire : 22-10	Numéro du Plan : A02	Date : JUN 2023
Echelle : 1 : 200		



Opération Immobilière à ERMONT
Rue du 18 juin - Rue d'Adria
VILLE D'ERMONT

KAUFMAN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 50031
92672 COURBOVOIE CEDEX
Tél. : 01 41 43 48 48
R.C.S. Nanterre 474 445 079

SYNTHESE ARCHITECTURE
Société de Recherches et d'Études
d'Architecture
35/37, Rue Bernadette 91110 ARCY-ÉLIE
Tél. : 03 48 53 53 53

PLAN DE REZ DE CHAUSSEE

MAITRE D'OUVRAGE : KAUFMAN & BROAD 17 quai du président Paul Doumer 92 400 Courbovie	ARCHITECTES : SYNTHESE ARCHITECTURE Architecture Urbanisme Rénovation & Design LAURENT GILSON ARCHITECTE	
COORDONATEUR TECHNIQUE : BTP Consultants Centre II 460 La Courtoine 93194 NOISY LE GRAND Cedex	COORDONATEUR SPS : CSPS 47 rue Jean Lemoine 93230 ROMAINVILLE	B.E.T. STRUCTURE
B.E.T. THERMIQUE/ACOUSTIQUE : clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. Fluides clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. VRD EVA 24 rue de la Vallée Maria 78630 MORAINVILLIERS

demande de permis de construire

Numéro d'affaire : 22-10	Numéro du Plan : A03	Date : JUN 2023
-----------------------------	--------------------------------	--------------------



Opération Immobilière à ERMONT
Rue du 18 juin - Rue d'Adria
VILLE D'ERMONT

KAUFMAN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 8 001
92672 COURBOVOIE CEDEX
Tél. : 01 47 43 43 43
R.C.S. Nanterre 8 379 445 679

SYNTHESE ARCHITECTURE
Société de Recherches et d'Etudes
Architecturales
10537 Rue de l'Industrie 94110 SARKIS-VEL
Tél. : 01 47 43 43 43

PLAN DU 2ME ETAGE

MAITRE D'OUVRAGE : KAUFMAN & BROAD 17 quai du président Paul Doumer 92 400 Courbovie	ARCHITECTES : SYNTHESE ARCHITECTURE Architecture Urbanisme Rehabilitation & Design LAURENT GILSON ARCHITECTE	
CONTROLEUR TECHNIQUE : BTP Consultants Centre II 460 La Courtoise 93194 NOISY LE GRAND Cedex	COORDINATEUR SPS : CSPS 47 rue Jean Lemoine 93230 ROMAINVILLE	B.E.T. STRUCTURE
B.E.T. THERMIQUE/ACOUSTIQUE : Clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. Fluides Clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. VRD EVA 24 rue de la Vallée Maria 78630 MORAINVILLIERS

demande de permis de construire

Numéro d'affaire : 22-10	Numéro du Plan : A05	Date : JUN 2023
Echelle : 1 : 200		



Opération Immobilière à ERMONT
Rue du 18 juin - Rue d'Adria
VILLE D'ERMONT

KAUFMAN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 3001
92672 COURBOVOIE CEDEX
Tél. : 01 43 43 45 43
R.C.S. Nanterre 179 465 979

SYNTHESE ARCHITECTURE
Société de Recherches et d'Études
Architecturales
35/37 rue de la République - 93110 MARCOUL
Tél. : 01 43 43 45 43
R.C.S. Nanterre 179 465 979

PLAN DU 3EME ETAGE

MAITRE D'OUVRAGE : KAUFMAN & BROAD 17 quai du président Paul Doumer 92 400 Courbovie	ARCHITECTES : SYNTHESE ARCHITECTURE Architecture d'interiorisme Rénovations & Design LAURENT GILSON ARCHITECTE	
CONTROLEUR TECHNIQUE : BTP Consultants Central II 450 La Courtoie 93194 NOISY LE GRAND Cedex	COORDINATEUR SPS : CSPS 47 rue Jean Lemoine 93230 ROMAINVILLE	B.E.T. STRUCTURE
B.E.T. THERMIQUE/ACOUSTIQUE clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. Fluides clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. VRD EVA 24 rue de la Vallée Maria 78630 MORAINVILLIERS

demande de permis de construire

Numéro d'affaire : 22-10	Numéro du Plan : A06	Date : JUN 2023
Echelle : 1 : 200		



Opération Immobilière à ERMONT
Rue du 18 juin - Rue d'Adria
VILLE D'ERMONT

KAUFMAN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 30001
92672 COURBOVOIE CEDEX
Tél. : 01 43 43 43 43
R.C.S. Nanterre 379 445 679

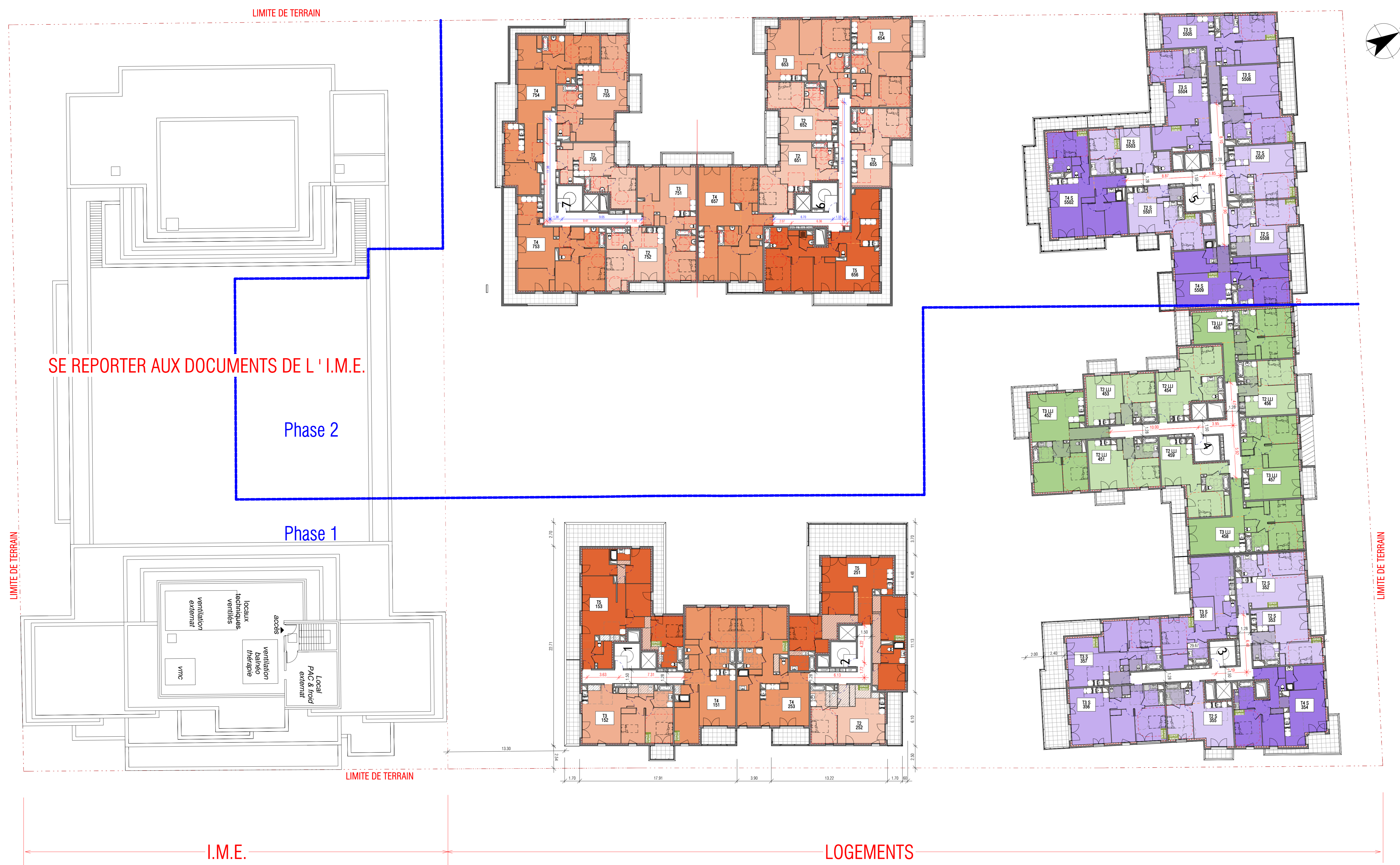
SYNTHESE ARCHITECTURE
Société de Recherches et d'Études
Architecturales
35/37 rue de la République
92672 COURBOVOIE CEDEX
Tél. : 01 43 43 43 43
R.C.S. Nanterre 379 445 679

PLAN DU 4EME ETAGE

MAITRE D'OUVRAGE : KAUFMAN & BROAD 17 quai du président Paul Doumer 92 400 Courbovoie	ARCHITECTES : SYNTHESE ARCHITECTURE Architecture Urbanisme Rénovations & Design LAURENT GILSON ARCHITECTE	
CONTROLEUR TECHNIQUE : BTP Consultants Central II 460 La Courtoine 93194 NOISY LE GRAND Cedex	COORDINATEUR SPS : CSPS 47 rue Jean Lemoine 93230 ROMAINVILLE	B.E.T. STRUCTURE
B.E.T. THERMIQUE/ACOUSTIQUE clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. Fluides clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. VRD EVA 24 rue de la Vallée Maria 78630 MORAINVILLIERS

demande de permis de construire

Numéro d'affaire : 22-10	Numéro du Plan : A07	Date : JUN 2023
Echelle : 1 : 200		



Opération Immobilière à ERMONT
Rue du 18 juin - Rue d'Adria
VILLE D'ERMONT

KAUFMAN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 91001
92672 COURBEVOIE Cedex
Tél : 01 43 43 43 43
R.C.S. Nanterre 579 446 079

SYNTHESE ARCHITECTURE
Société de Recherches et d'Études
Architecturales
25 rue de la Courbe
92672 COURBEVOIE Cedex
Tél : 01 43 43 43 43
R.C.S. Nanterre 579 446 079

PLAN DU 5EME ETAGE

MAITRE D'OUVRAGE : KAUFMAN & BROAD 17 quai du Président Paul Doumer 92 400 Courbevoie	ARCHITECTES : SYNTHESE ARCHITECTURE Architecture d'Intérieur Rénovation & Design LAURENT GILSON ARCHITECTE	
CONTROLEUR TECHNIQUE : BTP Consultants Central II 450 La Courbe 93194 NOISY LE GRAND Cedex	COORDINATEUR SPS : CSPS 47 rue Jean Lemoine 93230 ROMAINVILLE	B.E.T. STRUCTURE
B.E.T. THERMIQUE/ACOUSTIQUE clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. Fluides clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	B.E.T. VRD EVA 24 rue de la Vallée Maria 78630 MORAINVILLIERS



Opération Immobilière à ERMONT
Rue du 18 juin - Rue d'Adria
VILLE D'ERMONT

KAUFMAN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 30071
92672 COURBOIS CEDEX
TEL : 01 43 43 43
n.s. Numéro 379 445 679

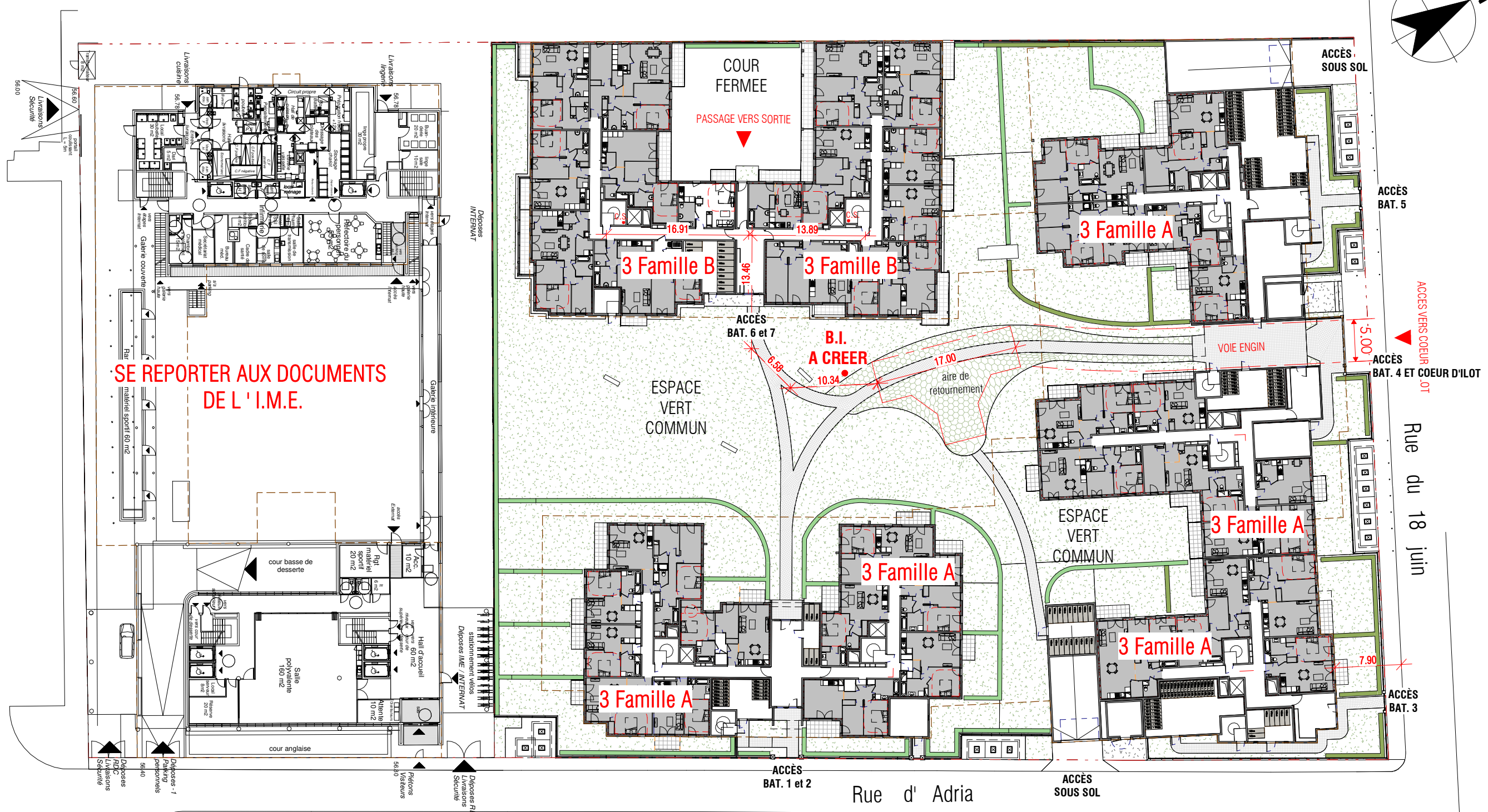
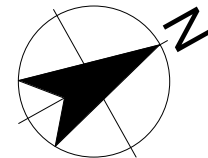
SYNTHESE ARCHITECTURE
Société de Recherches et d'Etudes
Architecturales
35, rue de la République - Caspary 920 600
35, rue de la République - Caspary 920 600
n.s. Numéro 379 445 679

PLAN DU 6 EME ETAGE (ATTIQUE)

MAITRE D'OUVRAGE :		ARCHITECTES :	
 17 quai du Président Paul Doumer 92 400 Courbois		 LAURENT GILSON ARCHITECTE	
CONTROLEUR TECHNIQUE :	COORDINATEUR SPS :	B.E.T. STRUCTURE	
 BTP Consultants Central II 450 La Courtoise 93194 NOISY LE GRAND Cedex	 CSPS 47 rue Jean Lemoine 93230 ROMAINVILLE		
B.E.T. THERMIQUE/ACOUSTIQUE :	B.E.T. Fluides	B.E.T. VRD	
 Clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	 Clithis 1C Boulevard de Champagne BP 41249 21012 DIJON Cedex	 EVA 24 rue de la Vallée Maria 78630 MORAINVILLIERS	

demande de permis de construire

Numéro d'affaire : 22-10	Numéro du Plan : A09	Date : JUN 2023
Echelle : 1 : 200		



SE REPORTER AUX DOCUMENTS DE L'I.M.E.

SYNTHESE ARCHITECTURE
 Société de Recherches et d'Etudes Architecturales
 Société Anonyme au Capital de 270 000 €
 35/37, Rue Berthollet 94110 ARCUEIL
 Tél. 01 49 69 18 50
 P.S. CRETEIL 15 518 530

KAUFMAN & BROAD HOMES
 17, quai du Président Paul Doumer
 CS 90001
 92672 COURBEVOIE CEDEX
 Tél. : 01 41 43 43 43
 R.C.S. Nanterre 379 445 679

ARCHITECTES :
SYNTHESE ARCHITECTURE
 Architecture
 Urbanisme
 Réhabilitation
 & Design

LAURENT GILSON ARCHITECTE

MAITRE D'OUVRAGE :

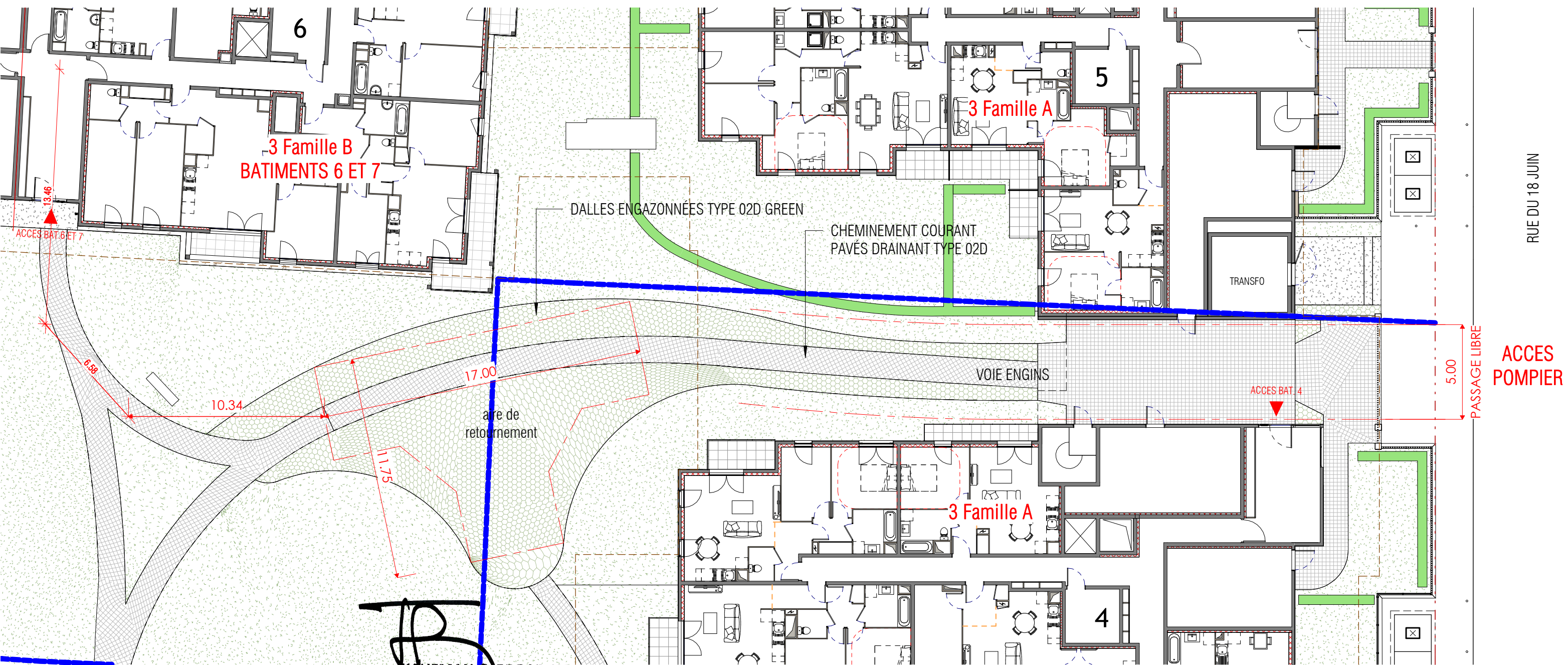
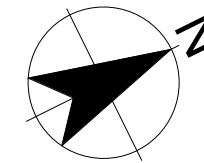
 17, quai du Président Paul Doumer
 92400 Courbevoie Cedex

Opération Immobilière à ERMONT
SECURITE INCENDIE - PLAN DU RDC

ADRESSE DU PROJET :
 Rue du 18 juin - Rue d'Adria
 VILLE D'ERMONT

ECHELLE :
 1 : 500

A10	PERMIS
22-10	JUIN 2023



SYNTHESE ARCHITECTURE
Société de Recherches et d'Etudes
Architecturales
 Société Anonyme au Capital de 270 000 €
 35/37, Rue Bernollet 94110 ARCUEIL
 Tél. 01 49 09 18 50
 RCS Nanterre 315 518 530

KAUFMAN & BROAD HOMES
 17, quai du Président Paul Doumer
 CS 90001
 92672 COURBEVOIE CEDEX
 Tél. : 01 41 43 43 43
 R.C.S. Nanterre 379 445 679

ARCHITECTES :
SYNTHESE ARCHITECTURE
 Architecture
 Urbanisme
 Réhabilitation
 & Design

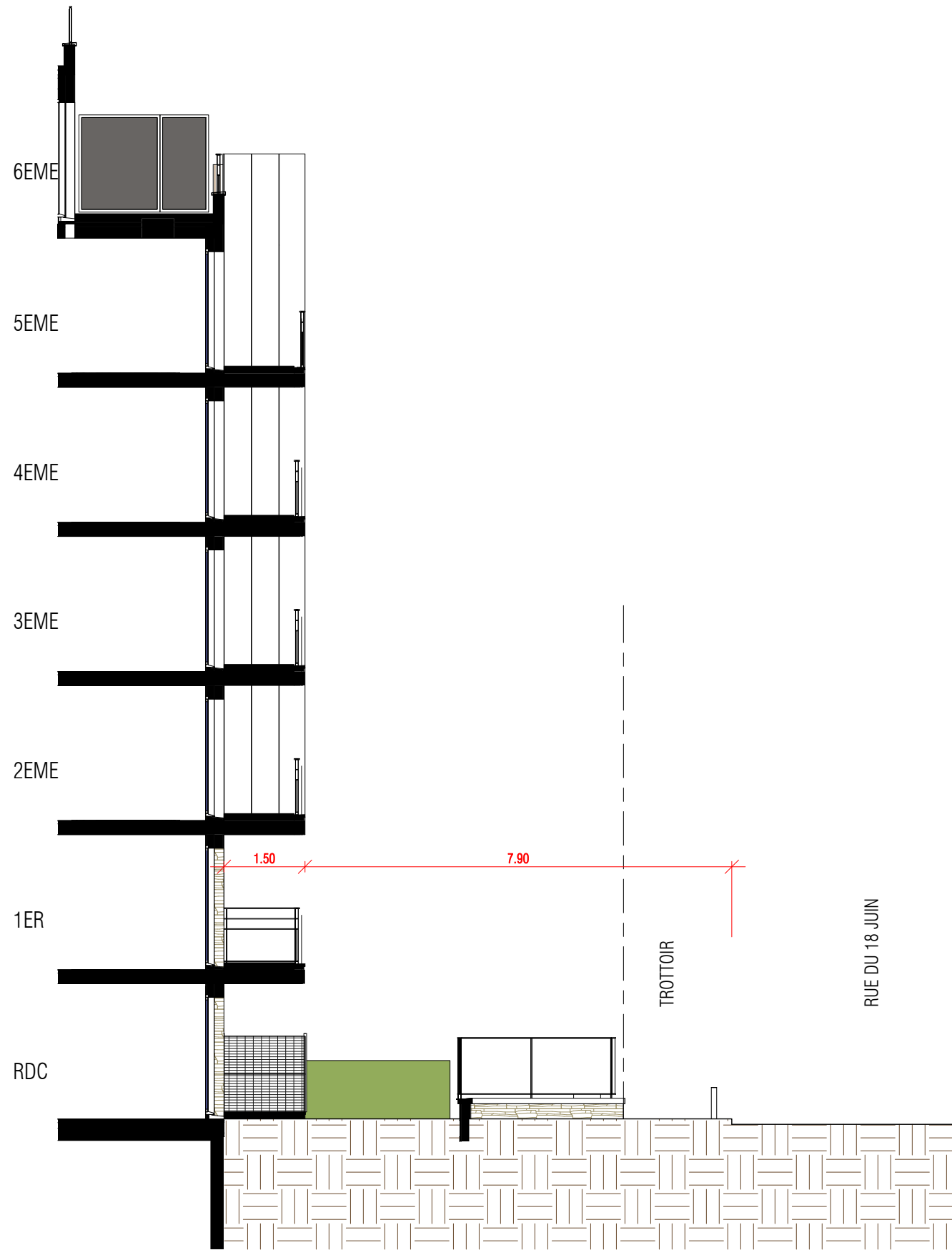
LAURENT GILSON ARCHITECTE

MAITRE D'OUVRAGE :
KAUFMAN & BROAD
 17, quai du Président Paul Doumer
 92400 Courbevoie Cedex

Opération Immobilière à ERMONT
SECURITE INCENDIE - ZOOM SUR ACCES POMPIER

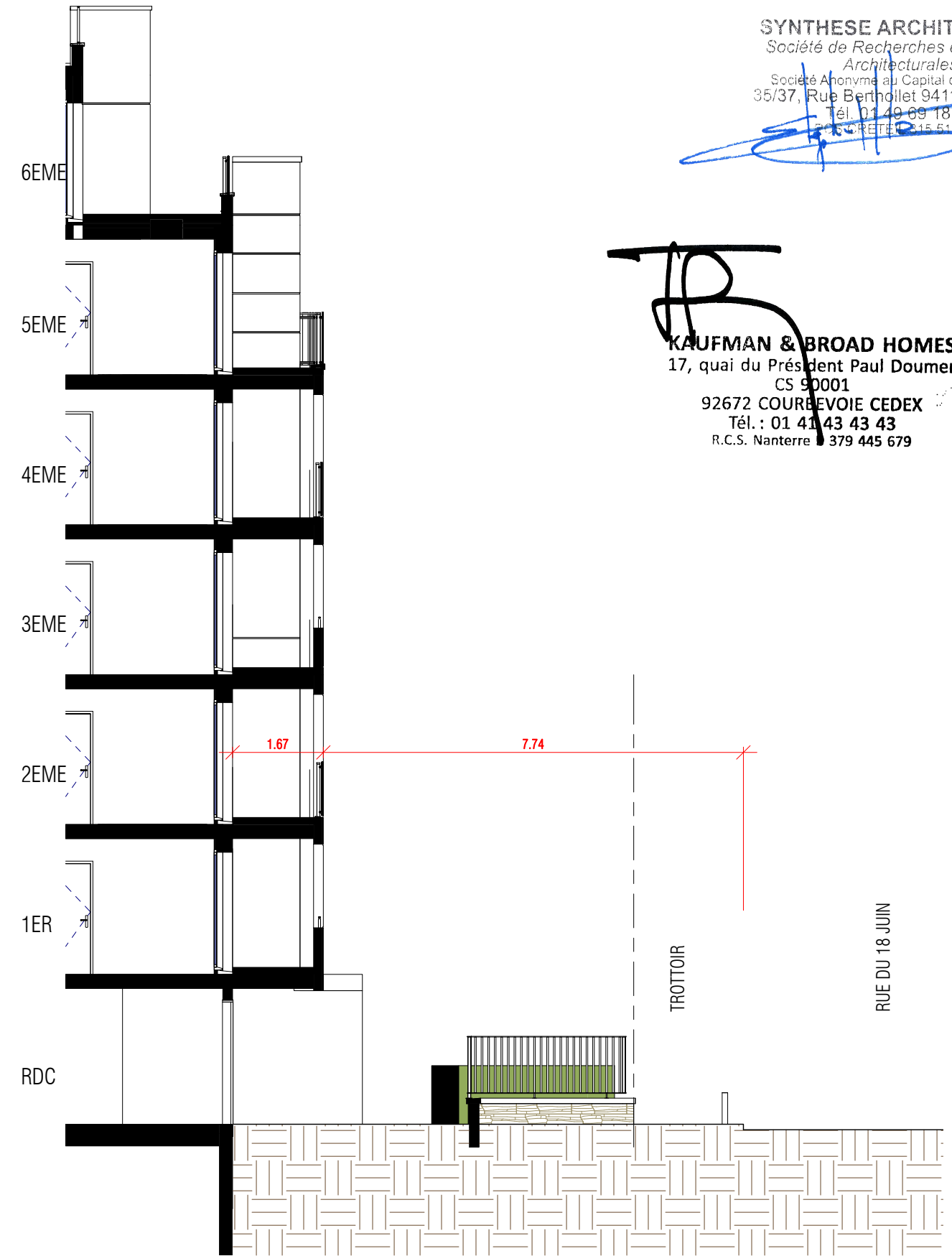
ADRESSE DU PROJET :
 Rue du 18 juin - Rue d'Adria
 VILLE D'ERMONT

ECHELLE : 1 : 200	A11	PERMIS
22-10		JUIN 2023



1. COUPE BAT.4

Ech : 1 : 100




2. COUPE BAT.5

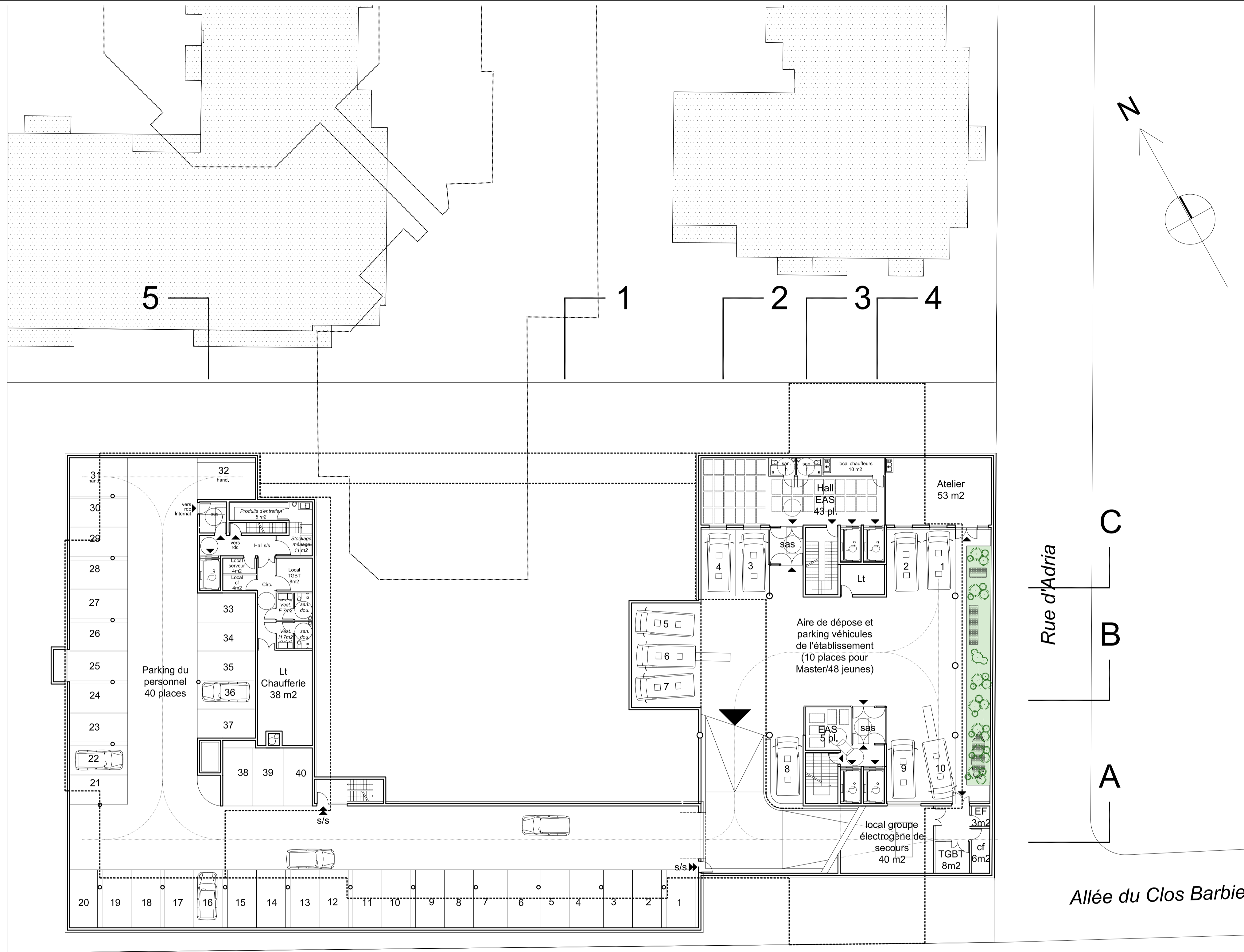
Ech : 1 : 100

SYNTHESE ARCHITECTURE
 Société de Recherches et d'Etudes
 Architecturales
 Société Anonyme au Capital de 270 000 €
 35/37, Rue Berthollet 94110 ARCUEIL
 Tél. 01 49 69 18 50
 01 49 69 18 50

(Handwritten signature in blue ink)

KAUFMAN & BROAD HOMES
 17, quai du Président Paul Doumer
 CS 90001
 92672 COURBEVOIE CEDEX
 Tél. : 01 41 43 43 43
 R.C.S. Nanterre 379 445 679

ARCHITECTES : SYNTHESE ARCHITECTURE Architecture Urbanisme Réhabilitation & Design	LAURENT GILSON ARCHITECTE 	MAITRE D'OUVRAGE :  17, quai du Président Paul Doumer 92400 Courbevoie Cedex	Opération Immobilière à ERMONT SECURITE INCENDIE - COUPES		ADRESSE DU PROJET : Rue du 18 juin - Rue d'Adria VILLE D'ERMONT	ECHELLE : 1 : 100	A12	PERMIS
							22-10	JUIN 2023



C
B
A

C
B
A

5 1 2 3 4

Rue de Maldegen

Allée du Clos Barbier

OPERATION IMMOBILIERE A ERMONT
Rue du 18 Juin - Rue d'Adria
95120 - ERMONT

LAURENT GILSON
ARCHITECTE DPLG

KAUFMANN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 90001
92672 COURBEVOIE CEDEX
Tél : 01 41 43 43 43
R.C.S. Nanterre 379 445 679

Reconstruction de l'IME " Le Clos Fleuri" pour le compte de l'APAJH 95

MAÎTRE D'OUVRAGE
KAUFMANN & BROAD HOMES
17 Quai du Président Paul Doumer
CS 90001
92672 COURBEVOIE CEDEX tél : 01 41 43 43 43

ARCHITECTE LOGEMENTS
SYNTHESE ARCHITECTURE
35/37, rue Berthollet tél : 01 49 69 18 50
94110 ARCUEIL fax : 01 49 69 17 15

ARCHITECTE IME
LAURENT GILSON ARCHITECTE
11, rue Henri Michaux tél : 01 47 00 67 41
75013 PARIS fax : 01 47 00 68 17

BUREAU DE CONTRÔLE
BTP Consultants
202, quai de Clichy tél : 01 85 09 20 41
92110 CLICHY fax : 01 85 09 20 96

COORDINATEUR SSI
ACCES
24, rue Madeleine Boisset tél : 01 60 62 42 42
77166 EVRY-GREGY SUR YERRES por : 06 07 05 07 77

Demande de Permis de construire

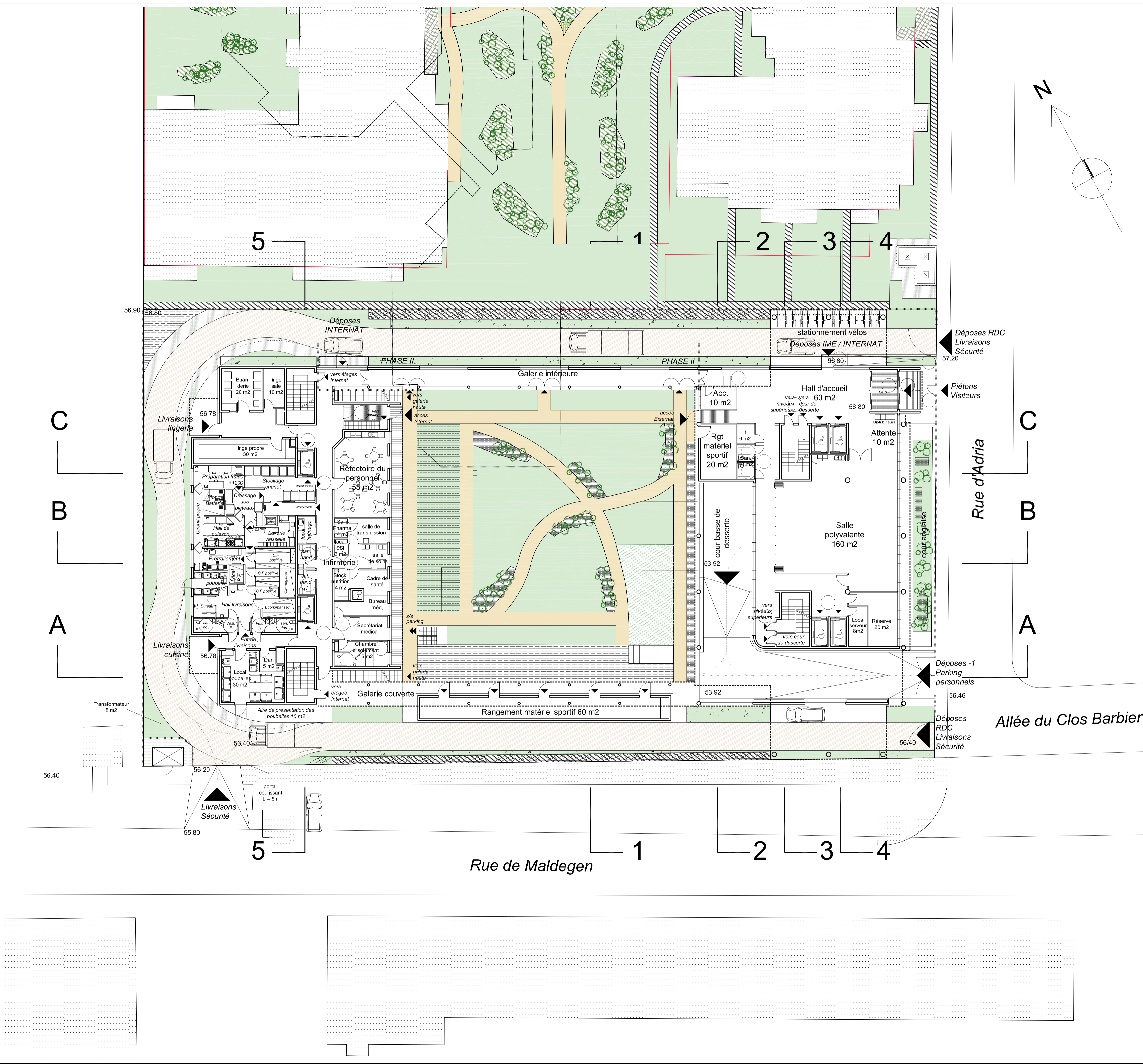
PC Annexes

Architecte Echelle : 1 / 200° Juin 2023

**PROJET IME
SOUS-SOL
1/200°**

modifié le

ERMPC 03



OPERATION IMMOBILIERE A ERMONT
Rue du 18 Juin - Rue d'Adria
95120 - ERMONT



LAURENT GILSON
ARCHITECTE DPLG



KAUFMAN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 90001
92672 COURBEVOIE CEDEX
Tél. : 01 44 43 43 43
R.C.S. Nanterre 379 445 679

Reconstruction de l'IME " Le Clos Fleuri" pour le compte de l'APAJH 95

MAÎTRE D'OUVRAGE
KAUFMANN & BROAD HOMES
17 Quai du Président Paul Doumer
CS 90001
92672 COURBEVOIE CEDEX tél : 01 41 43 43 43

ARCHITECTE LOGEMENTS
SYNTHESE ARCHITECTURE
35/37, rue Berthollet tél : 01 49 69 18 50
94110 ARCUEIL fax : 01 49 69 17 15

ARCHITECTE IME
LAURENT GILSON ARCHITECTE
11, rue Henri Michaux tél : 01 47 00 67 41
75013 PARIS fax : 01 47 00 68 17

BUREAU DE CONTRÔLE
BTP Consultants
202, quai de Clichy tél : 01 85 09 20 41
92110 CLICHY fax : 01 85 09 20 96

COORDINATEUR SSI
ACCES
24, rue Madeleine Boisset tél : 01 60 62 42 42
77166 EVRY-GREGY SUR YERRES por : 06 07 05 07 77

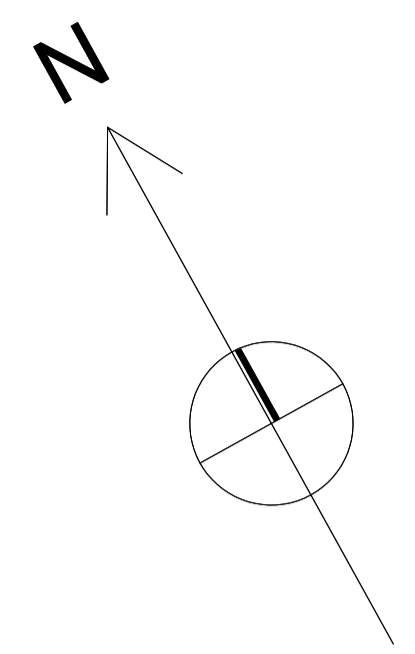
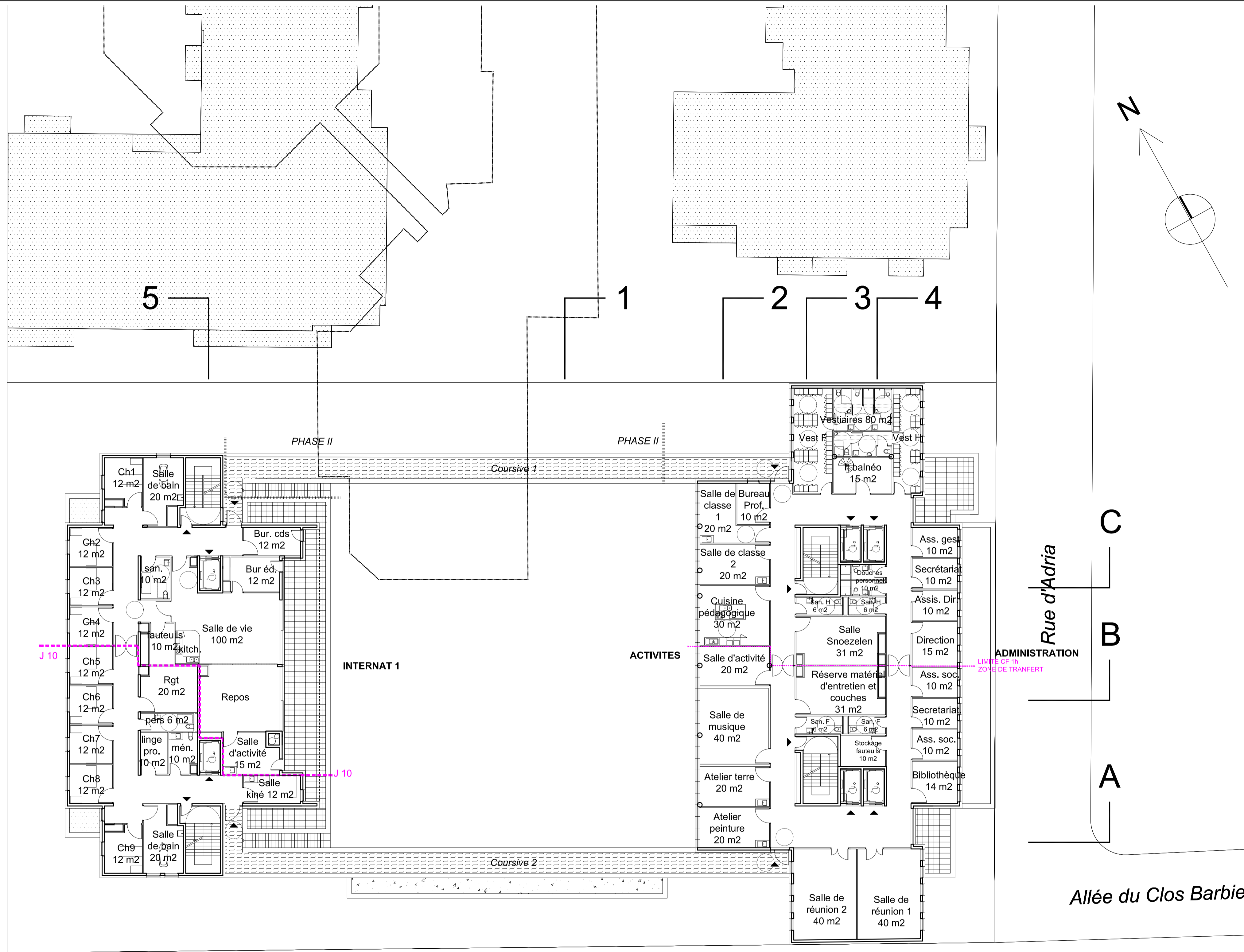
Demande de Permis de construire

PC Annexes

Architecte Echelle : 1 / 200° Juin 2023

PROJET IME
REZ-DE-CHAUSSEE
1/200°

modifié le	
Aire de présentation des poubelles	18/09/2023
ERMPC04	



C
B
A

C
B
A

5 1 2 3 4
Rue de Maldegen

Allée du Clos Barbier

OPERATION IMMOBILIERE A ERMONT
Rue du 18 Juin - Rue d'Adria
95120 - ERMONT

LAURENT GILSON
ARCHITECTE DPLG

KAUFMAN & BROAD HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 90001
92672 COURBEVOIE CEDEX
Tél. : 01 41 43 43 43
R.C.S. Nanterre 379 445 679

Reconstruction de l'IME " Le Clos Fleuri" pour le compte de l'APAJH 95

MAÎTRE D'OUVRAGE
KAUFMANN & BROAD HOMES
17 Quai du Président Paul Doumer
CS 90001
92672 COURBEVOIE CEDEX tél : 01 41 43 43 43

ARCHITECTE LOGEMENTS
SYNTHESE ARCHITECTURE
35/37, rue Berthollet tél : 01 49 69 18 50
94110 ARCUEIL fax : 01 49 69 17 15

ARCHITECTE IME
LAURENT GILSON ARCHITECTE
11, rue Henri Michaux tél : 01 47 00 67 41
75013 PARIS fax : 01 47 00 68 17

BUREAU DE CONTRÔLE
BTP Consultants
202, quai de Clichy tél : 01 85 09 20 41
92110 CLICHY fax : 01 85 09 20 96

COORDINATEUR SSI
ACCES
24, rue Madeleine Boisset tél : 01 60 62 42 42
77166 EVRY-GREGY SUR YERRES por : 06 07 05 07 77

Demande de Permis de construire

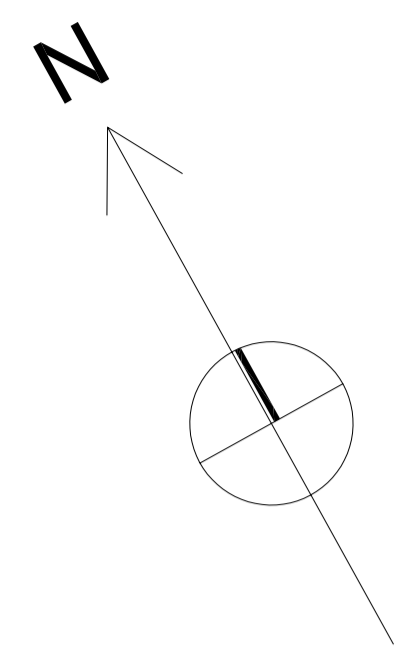
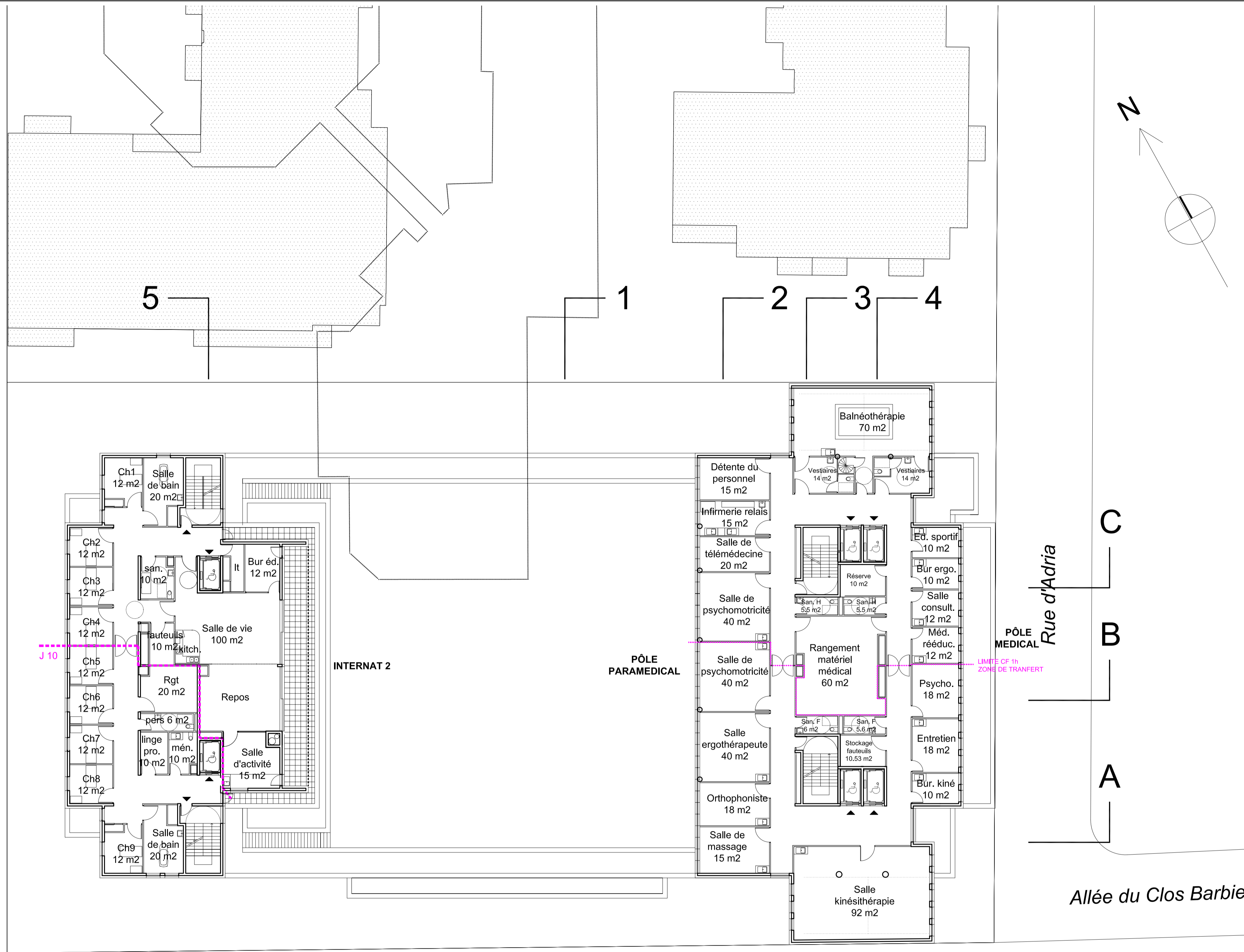
PC Annexes

Architecte Echelle : 1 / 200° Juin 2023

PROJET IME
R+1
1/200°

modifié le

ERMPC05



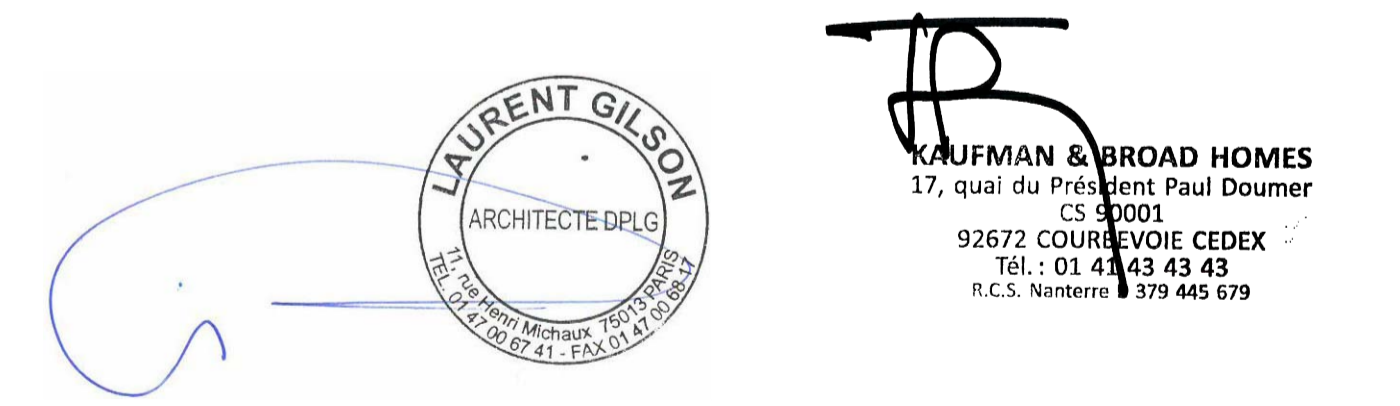
C
B
A

C
B
A

5 1 2 3 4
Rue de Maldegen

Allée du Clos Barbier

OPERATION IMMOBILIERE A ERMONT
Rue du 18 Juin - Rue d'Adria
95120 - ERMONT



Reconstruction de l'IME " Le Clos Fleuri" pour le compte de l'APAJH 95

MAÎTRE D'OUVRAGE
KAUFMANN & BROAD HOMES
17 Quai du Président Paul Doumer
CS 90001
92672 COURBEVOIE CEDEX tél : 01 41 43 43 43

ARCHITECTE LOGEMENTS
SYNTHESE ARCHITECTURE
35/37, rue Berthollet tél : 01 49 69 18 50
94110 ARCUEIL fax : 01 49 69 17 15

ARCHITECTE IME
LAURENT GILSON ARCHITECTE
11, rue Henri Michaux tél : 01 47 00 67 41
75013 PARIS fax : 01 47 00 68 17

BUREAU DE CONTRÔLE
BTP Consultants
202, quai de Clichy tél : 01 85 09 20 41
92110 CLICHY fax : 01 85 09 20 96

COORDINATEUR SSI
ACCES
24, rue Madeleine Boisset tél : 01 60 62 42 42
77166 EVRY-GREGY SUR YERRES por : 06 07 05 07 77

Demande de Permis de construire

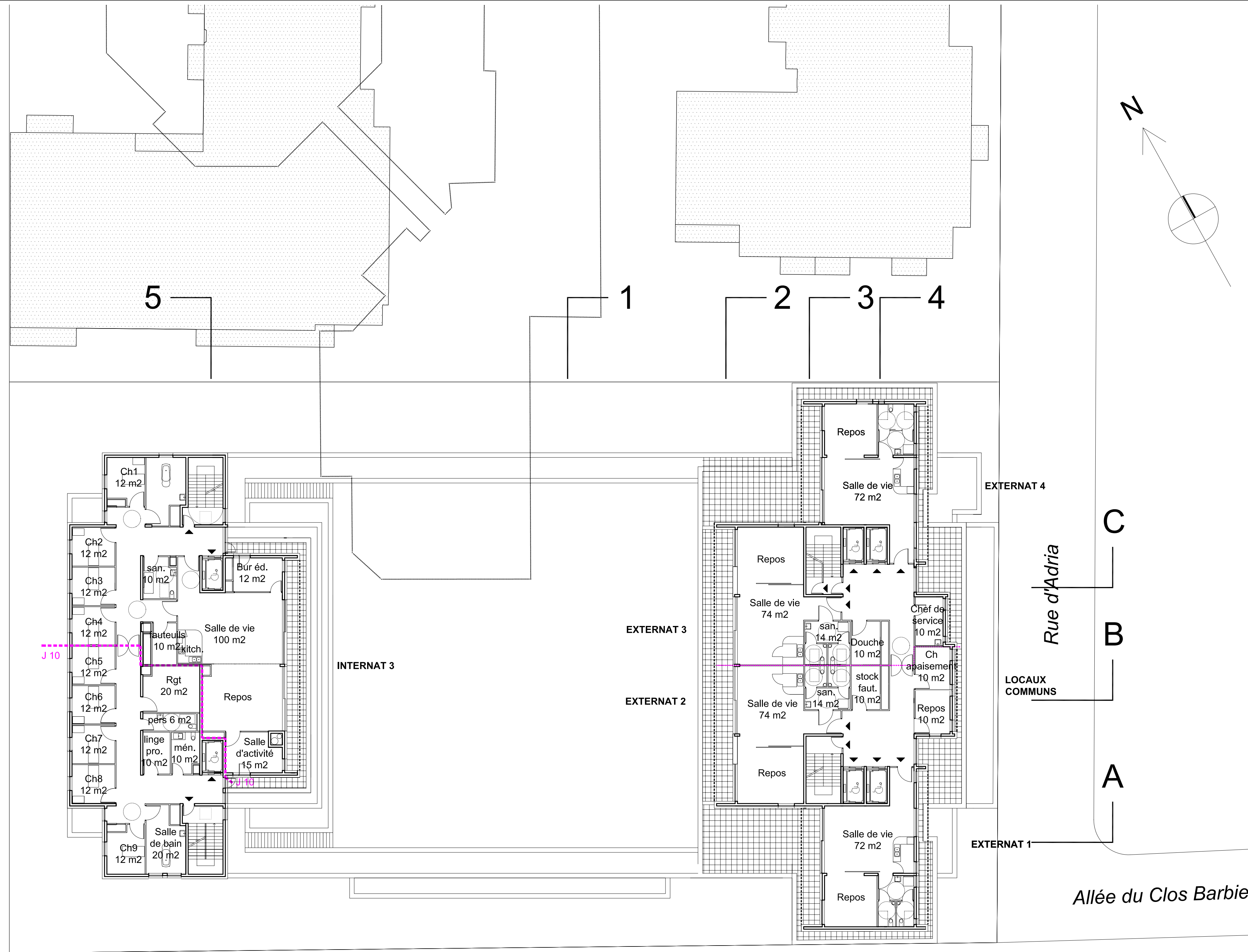
PC Annexes

Architecte Echelle : 1 / 200° Juin 2023



PROJET IME
R+2
1/200°

modifié le

ERMPC 06



OPERATION IMMOBILIERE A ERMONT
Rue du 18 Juin - Rue d'Adria
95120 - ERMONT



KAUFMAN & BROAD HOMES
 17, quai du Président Paul Doumer
 CS 90001
 92672 COURBEVOIE CEDEX
 Tél. : 01 41 43 43 43
 R.C.S. Nanterre 379 445 679

Reconstruction de l'IME " Le Clos Fleuri" pour le compte de l'APAJH 95

MÂÎTRE D'OUVRAGE
 KAUFMANN & BROAD HOMES
 17 Quai du Président Paul Doumer
 CS 90001
 92672 COURBEVOIE CEDEX tél : 01 41 43 43 43

ARCHITECTE LOGEMENTS
 SYNTHÈSE ARCHITECTURE
 35/37, rue Berthollet tél : 01 49 69 18 50
 94110 ARCUEIL fax : 01 49 69 17 15

ARCHITECTE IME
 LAURENT GILSON ARCHITECTE
 11, rue Henri Michaux tél : 01 47 00 67 41
 75013 PARIS fax : 01 47 00 68 17

BUREAU DE CONTRÔLE
 BTP Consultants
 202, quai de Clichy tél : 01 85 09 20 41
 92110 CLICHY fax : 01 85 09 20 96

COORDINATEUR SSI
 ACCES
 24, rue Madeleine Boisset tél : 01 60 62 42 42
 77166 EVRY-GREGY SUR YERRES por : 06 07 05 07 77

Demande de Permis de construire

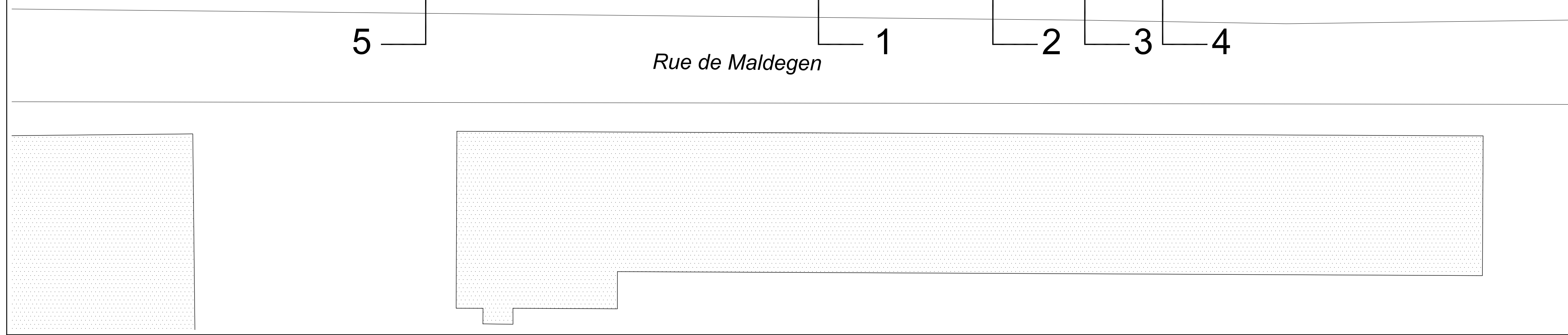
PC Annexes

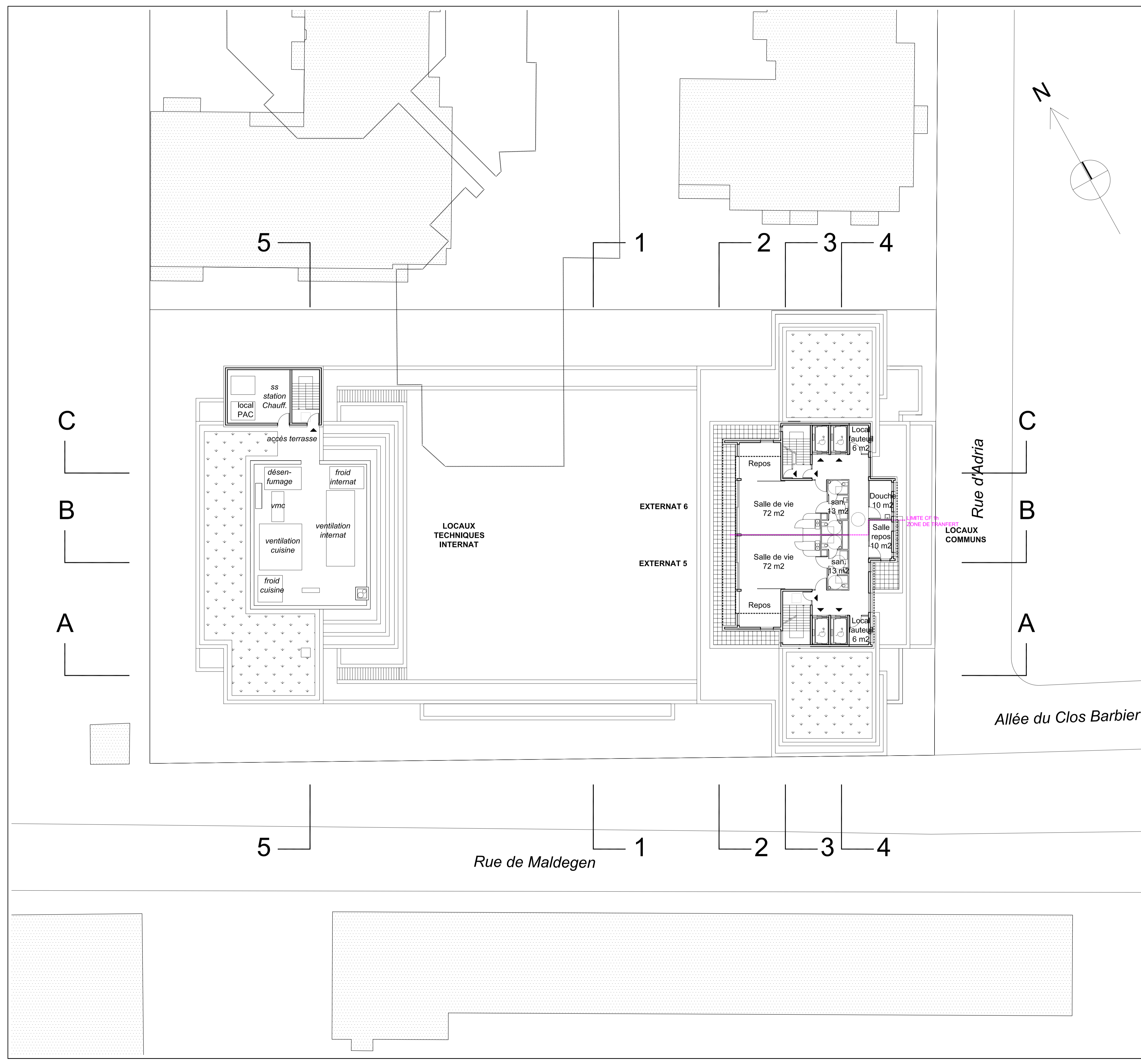
Architecte Echelle : 1 / 200° Juin 2023

PROJET IME
R+3
1/200°

modifié le
 Suppression fenêtres Externat - Façade Sud 19/07/2023

ERMPC 07





OPERATION IMMOBILIERE A ERMONT
 Rue du 18 Juin - Rue d'Adria
 95120 - ERMONT

KAUFMAN & BROAD HOMES
 17, quai du Président Paul Doumer
 CS 90001
 92672 COURBEVOIE CEDEX
 Tél. : 01 41 43 43 43
 R.C.S. Nanterre 379 445 679

LAURENT GILSON
 ARCHITECTE DPLG
 11, rue Henri Michaux
 75013 PARIS
 Tél. : 01 47 00 67 41
 Fax : 01 47 00 68 17

Reconstruction de l'IME " Le Clos Fleuri" pour le compte de l'APAJH 95

MAÎTRE D'OUVRAGE
 KAUFMANN & BROAD HOMES
 17 Quai du Président Paul Doumer
 CS 90001
 92672 COURBEVOIE CEDEX tél : 01 41 43 43 43

ARCHITECTE LOGEMENTS
 SYNTHÈSE ARCHITECTURE
 35/37, rue Berthollet tél : 01 49 69 18 50
 94110 ARCUEIL fax : 01 49 69 17 15

ARCHITECTE IME
 LAURENT GILSON ARCHITECTE
 11, rue Henri Michaux tél : 01 47 00 67 41
 75013 PARIS fax : 01 47 00 68 17

BUREAU DE CONTRÔLE
 BTP Consultants
 202, quai de Clichy tél : 01 85 09 20 41
 92110 CLICHY fax : 01 85 09 20 96

COORDINATEUR SSI
 ACCES
 24, rue Madeleine Boisset tél : 01 60 62 42 42
 77166 EVRY-GREGY SUR YERRES por : 06 07 05 07 77

Demande de Permis de construire

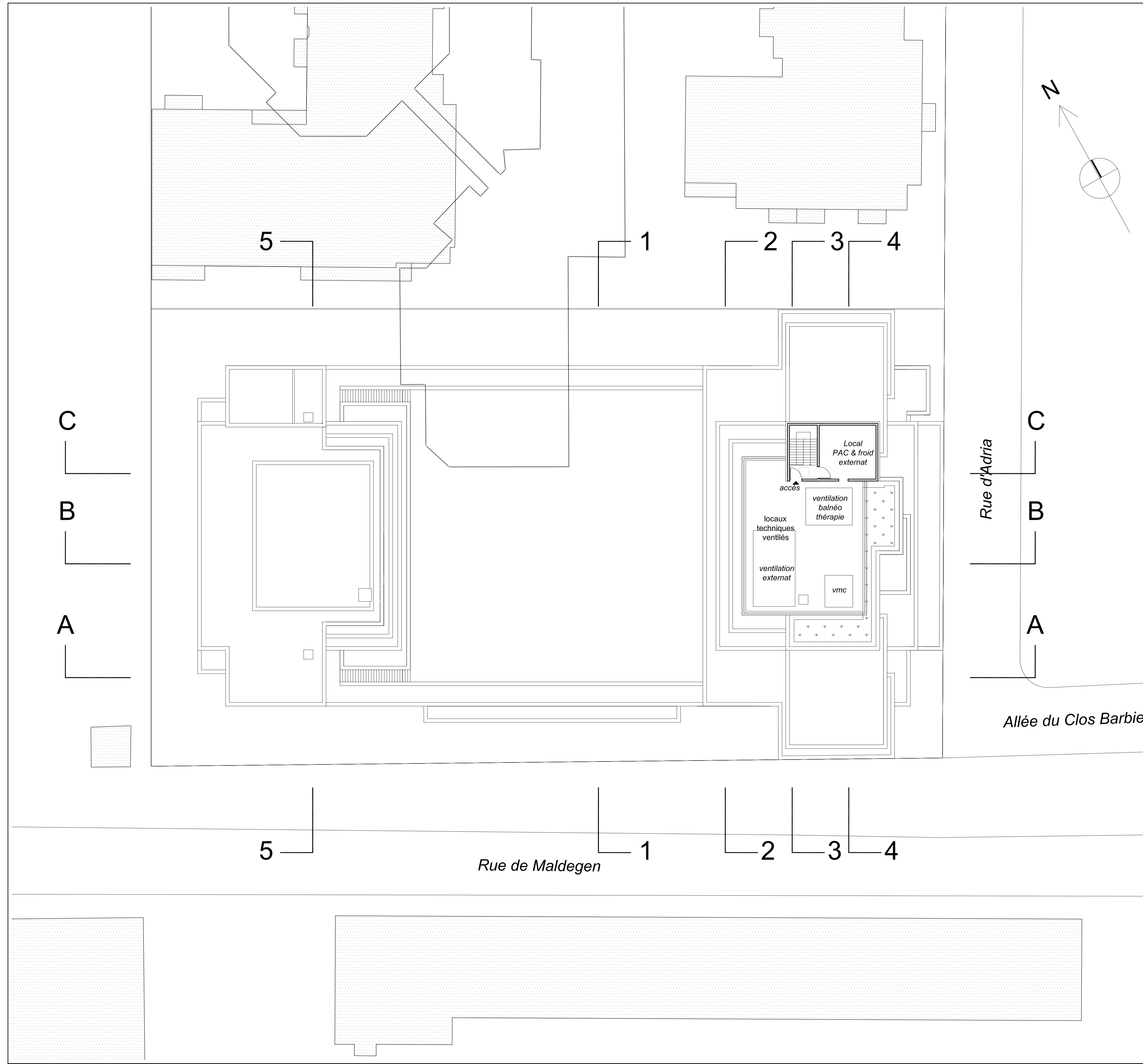
PC Annexes

Architecte Echelle : 1 / 200° Juin 2023

PROJET IME
R+4
1/200°

modifié le

ERMPC 08



OPERATION IMMOBILIERE A ERMONT
 Rue du 18 Juin - Rue d'Adria
 95120 - ERMONT

LAURENT GILSON
ARCHITECTE DPLG

KAUFMAN & BROAD HOMES
 17, quai du Président Paul Doumer
 CS 30001
 92672 COURBEVOIE CEDEX
 Tél. : 01 41 43 43 43
 R.C.S. Nanterre 379 445 679

Reconstruction de l'IME " Le Clos Fleuri" pour le compte de l'APAJH 95

MAÎTRE D'OUVRAGE
 KAUFMANN & BROAD HOMES
 17 Quai du Président Paul Doumer
 CS 90001
 92672 COURBEVOIE CEDEX tél : 01 41 43 43 43

ARCHITECTE LOGEMENTS
 SYNTHÈSE ARCHITECTURE
 35/37, rue Berthollet tél : 01 49 69 18 50
 94110 ARCUEIL fax : 01 49 69 17 15

ARCHITECTE IME
 LAURENT GILSON ARCHITECTE
 11, rue Henri Michaux tél : 01 47 00 67 41
 75013 PARIS fax : 01 47 00 68 17

BUREAU DE CONTRÔLE
 BTP Consultants
 202, rue de Clichy tél : 01 85 09 20 41
 92110 CLICHY fax : 01 85 09 20 96

COORDINATEUR SSI
 ACCES
 24, rue Madeleine Boisset tél : 01 60 62 42 42
 77166 EVRY-GREGY SUR YERRES por : 06 07 05 07 77

Demande de Permis de construire

PC Annexes

Architecte Echelle : 1 / 200° Juin 2023

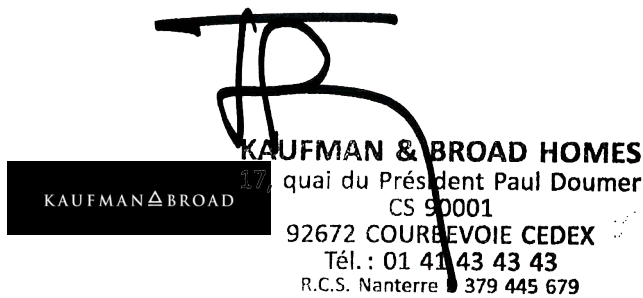
**PROJET IME
 TERRASSE
 TECHNIQUE
 1/200°**

modifié le	
ERMPC09	

A20 - BILAN DE PUISSANCE ELECTRIQUE

Réalisation d'une opération Immobilière

97-103, rue du 18 juin – Rue Maldegen – rue d'Adria
95 120 ERMONT



INTERVENANTS

Maîtrise d'Ouvrage : KB HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 90 001 – 92 672 COURBEVOIE Cedex



Architecte / Maître d'œuvre conception : **SYNTHESE ARCHITECTURE**
(projet Logements)
35-37, rue Berthollet
94110 ARCUEIL



Architecte (projet I.M.E.) : **LAURENT GILSON DPLG**
11 rue Henri Michaux
75013 PARIS

Département : VAL D OISE
Commune : ERMONT

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AP
Feuille : 000 AP 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 21/04/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

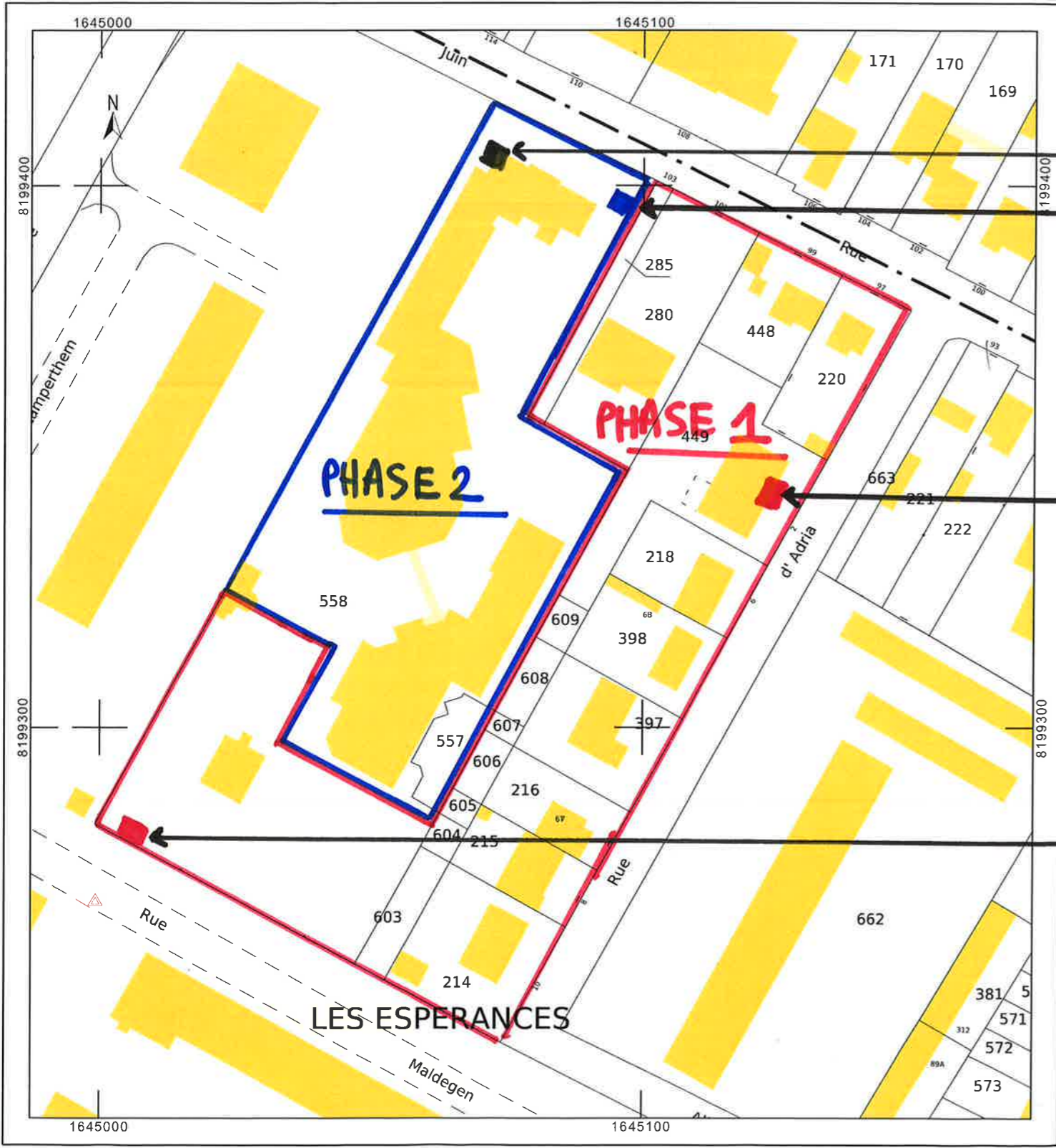
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SERVICE DEPARTEMENTAL DES IMPOTS FONCIERS DU VAL D'OISE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 95093 95093 CERGY PONTOISE CEDEX tél. 01.30.75.72.00 -fax sdif.val-doise@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

KAUFMAN & BROAD

Projet de construction de 330 logements et d'un Institut Médico Educatif (IME) à ERMONT (95)



démolition poste DP existant Framboise

construction d'un poste de DP en phase 2 (bâtiment 3 Logements)

construction d'un poste de DP en phase 1 (bâtiment 5 Logements)

construction d'un poste de DP en phase 1 (IME)

* Phase 1

- construction de 167 logements + parking
↳ 591 kVA
- construction de l'IME + parking
↳ 575 kVA

Total puissance demandée Phase 1 : 1166 kVA

* Phase 2 :

- démolition du poste DP existant Framboise
- construction de 163 logements + parking
↳ 562 kVA

Total puissance demandée Phase 2 : 562 kVA.

BILAN DE PUISSANCE ENEDIS

26/05/2023

Projet : ERMONT - Rue du 18 Juin : **PHASE 1 LOGEMENTS**

4	cage(s)	2	niveau(x) d'infra
1	chaufferie(s)	262	places parking

BILAN DE PUISSANCE

Logements

	Q	PU	T	
ST	3	6	18	
2P	69	6	414	
3P	62	9	558	
4P	29	9	261	
5P	4	9	36	
6P	0	12	0	
	167		1287	kVA non foisonnés
		0,25	322	kVA foisonnés

Commerces

	Q	PU	T	
Tarif bleu	0	36	0	(base : 1 tarif bleu / commerce)
Tarif jaune	0	72	0	
			0	kVA

Services généraux

	Q	PU	T	
Super	4	12	48	
Infra	-	-	112	
			160	kVA

Véhicules électriques

	Q	PU	T	
Véh. élec.	262	109,0	109	kVA non foisonnés
			109	kVA foisonnés

	1556	kVA non foisonnés
TOTAL	591	kVA foisonnés



IME "Le Clos Fleuri" 106 rue du 18 Juin 95120 Ermont

Bilan des puissances électriques - APD

Maîtrise d'ouvrage
APAJH du Val d'Oise
 5 rue Pasteur 95151 Taverny

Architecte
Laurent Gilson Architecte
 11 rue Henri Michaux 75013 Paris
BET Fluides
Technibat
 4 allée des Saules, 94000 Créteil

TOTAL	
Utilisation	Puissance KVA
Eclairage et petites forces	129,4
PCVC	229,1
27 Chambres	37,3
IRVE	96,0
Cuisine	192,0
TOTAL brut	683,8
TOTAL foisonné 0,7	478,6
+réserve 20%	95,7
Total	574,4 kVA
Intensité	829,1 A

Eclairage et petites forces

Appareil	Quantité	P.U (KW)	Total P.U	Cos phi	P.(KVA)	Kutil	Ksim	Total KVA
Luminaire	1100	0,03	33	0,9	36,7	1,0	0,8	29,3
Prise de courant	370	0,4	148	0,9	164,4	1,0	0,1	16,4
Poste de travail 4PC	65	0,6	39	0,9	43,3	1,0	0,5	21,7
Four / plaque	4	4	16	0,9	17,8	0,7	0,8	10,0
Appareil buanderie	7	3	21	0,9	23,3	1,0	0,8	18,7
Ascenseur	6	5	30	0,9	33,3	1,0	0,5	16,7
Equipement CFA	10	0,5	5	0,9	5,6	1,0	1,0	5,6
Divers	1	10	10	0,9	11,1	1,0	1,0	11,1

PCVC

Appareil	Quantité	P.U (KW)	Total P.U	Cos phi	P.(KVA)	Kutil	Ksim	Total KVA
PAC air/eau EC	4	23,3	93,3	0,9	103,7	1,0	1,0	103,7
PAC air/eau ECS	2	10,0	20,0	0,9	22,2	1,0	1,0	22,2
Chaudière appoint	1	5,0	5,0	0,9	5,6	1,0	1,0	5,6
CTA Internat	1	14,2	14,2	0,9	15,8	1,0	1,0	15,8
CTA Chambres	1	10,5	10,5	0,9	11,7	1,0	1,0	11,7
CTA Cuisine	1	23,2	23,2	0,9	25,7	1,0	1,0	25,7
CTA Réfectoire	1	10,8	10,8	0,9	12,0	1,0	1,0	12,0
CTA Communs	1	10,5	10,5	0,9	11,7	1,0	1,0	11,7
CTA Balnéo	1	10,5	10,5	0,9	11,7	1,0	1,0	11,7
Extracteur	4	0,3	1,2	0,9	1,3	1,0	1,0	1,3
Cassette	70	0,1	7,0	0,9	7,8	1,0	1,0	7,8

27 Chambres 37,3

IRVE Personnel- calcul minimal pour 40 places 21 ≤ N ≤ 40 22

IRVE Service- 10 places équipées 100% 74

Cuisine - D'après CST APS ICR 192

BILAN DE PUISSANCE ENEDIS

26/05/2023

Projet : ERMONT - Rue du 18 Juin : **PHASE 2**

3	cage(s)	2	niveau(x) d'infra
1	chaufferie(s)	195	places parking

BILAN DE PUISSANCE

Logements

	Q	PU	T	
ST	4	6	24	
2P	62	6	372	
3P	61	9	549	
4P	29	9	261	
5P	7	9	63	
6P	0	12	0	
	163		1269	kVA non foisonnés
		0,25	318	kVA foisonnés

Commerces

	Q	PU	T	
Tarif bleu	0	36	0	(base : 1 tarif bleu / commerce)
Tarif jaune	0	72	0	
			0	kVA

Services généraux

	Q	PU	T	
Super	3	12	36	
Infra	-	-	112	
			148	kVA

Véhicules électriques

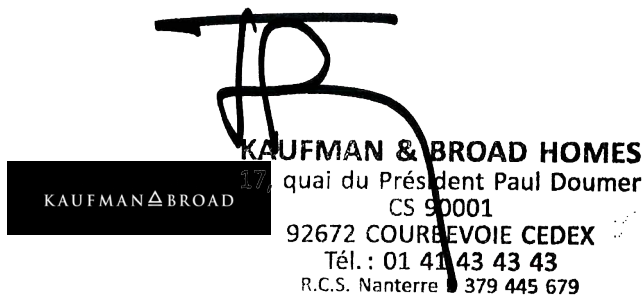
	Q	PU	T	
Véh. élec.	195	96,0	96	kVA non foisonnés
			96	kVA foisonnés

TOTAL	1513	kVA non foisonnés
	562	kVA foisonnés

A21 - NOTICE DE GESTIONS DES EAUX PLUVIALES

Réalisation d'une opération Immobilière

97-103, rue du 18 juin – Rue Maldegen – rue d'Adria
95 120 ERMONT



INTERVENANTS

Maîtrise d'Ouvrage : KB HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 90 001 – 92 672 COURBEVOIE Cedex



Architecte / Maître d'œuvre conception : **SYNTHÈSE ARCHITECTURE**
(projet Logements)
35-37, rue Berthollet
94110 ARCUEIL



Architecte (projet I.M.E.) : **LAURENT GILSON DPLG**
11 rue Henri Michaux
75013 PARIS

ERMONT

Maître d'Ouvrage:

KAUFMAN & BROAD

17 quai du Président Paul Doumer

92 400 COURBEVOIE

OPERATION IMMOBILIERE

Rue du 18 Juin/ Rue d'Adria

95120 ERMONT

Bureau d'Etudes V.R.D. :



Bureau d'études

Environnement. Voirie. Assainissement.

24, Rue de la Vallée Maria

78630 MORAINVILLIERS

Tel : 01.39.75.09.95

NOTICE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Date :
19/09/2023

Réf. : 23-016 - 7

Opération immobilière

*Rue du 18 Juin/ Rue d'Adria
95120 ERMONT*

SOMMAIRE

I.	Rappel des prescriptions.....	3
II.	Présentation générale.....	3
III.	Contexte réglementaire et caractéristiques de la zone d'étude	7
IV.	Gestion des eaux pluviales	12

La présente notice a pour vocation de présenter les principes définis au projet concernant la gestion des eaux pluviales de l'opération citée en objet.

La conception relative à la gestion des eaux pluviales se réfère aux règlements d'assainissement du SDAGE Seine Normandie, du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien les Bains et du PLU d'Ermont.

La présente étude s'attache à démontrer que :

→ les ouvrages et le mode de gestion des eaux pluviales se conforment aux règlements.

I. Rappel des prescriptions

- Règlement du SIARE et règlement du PLU d'Ermont :
 1. Période de retour de dimensionnement : 30 ans
 2. Si infiltration impossible rejet en débit de fuite régulé à 2 l/s/ha.
- Règlement du SDAGE :
 1. Période de retour de dimensionnement : minimum 30 ans si infiltration pas possible.

II. Présentation générale

La présente opération concerne :

- une opération immobilière répartie en 7 bâtiments de 6 étages sur deux niveaux de sous-sol.

Pour la partie logements, le sous-sol et les bâtiments sont accessibles depuis la rue du 18 Juin et la rue d'Adria. Les toitures sont végétalisées hors zones techniques. Concernant les bâtiments 3/ 4 et 5, qui seront gérés par des bailleurs sociaux, le cahier des charges impose de limiter la végétalisation de manière à ne pas avoir d'entretien à réaliser : par conséquent, la végétalisation sera réalisée avec un substrat sur 8 cm de Type Toundra de chez Sopranature. Concernant les bâtiments 1, 2, 6 et 7, il est prévu une végétalisation sur 15 cm ce qui représente la côte maximale compatible avec la conception du projet. Les balcons et les terrasses rez-de-chaussée sur dalle et sur terre-plein sont en dalles sur plot. Les cheminements sur terre-plein sont en revêtements perméables, ces revêtements permettent que les eaux s'infiltrent naturellement vers les espaces végétalisés en pleine terre.

Les autres espaces du projet sont végétalisés en pleine terre et en partie sur dalle du sous-sol.

Opération immobilière

Rue du 18 Juin/ Rue d'Adria
95120 ERMONT

Les travaux des logements se feront en deux phases afin de permettre le fonctionnement de l'IME durant toute la durée du chantier ce qui implique de considérer la gestion de l'eau par phase.

- *la construction d'un IME réparti en 2 bâtiments reliés par des galeries sur un niveau de sous-sol.*

Pour la partie IME, le sous-sol est accessible depuis la rue d'Adria et les bâtiments depuis la rue d'Adria et la rue Maldegem, une voie de circulation fait le tour des bâtiments. Les toitures sont imperméables : elles sont prévues en gravillons, une zone importante étant réservée aux équipements techniques. La voie de circulation est en enrobé, elle est ponctuellement bordée de dalles engazonnées en pleine terre. Les cheminements sur dalle sont en béton désactivé et en béton drainant ponctuellement. Les cheminements en terre plein sont en béton drainant, l'aire de jeux est en EPDM. Le nivellement sera ajusté de manière à ce que les eaux pluviales soient dirigées vers les espaces en pleine terre : suivant la configuration, des grilles de récupération seront mises en place.

Les autres espaces du projet sont végétalisés en pleine terre et en partie sur dalle du sous-sol.

Les travaux de l'IME se feront en parallèle des travaux des logements de la première phase, la gestion des eaux de l'IME se fera indépendamment de la gestion des logements.

L'objet de la présente étude est de définir et dimensionner les dispositifs qui permettront de gérer les précipitations de référence 30 ans.

Opération immobilière

Rue du 18 Juin/ Rue d'Adria
95120 ERMONT

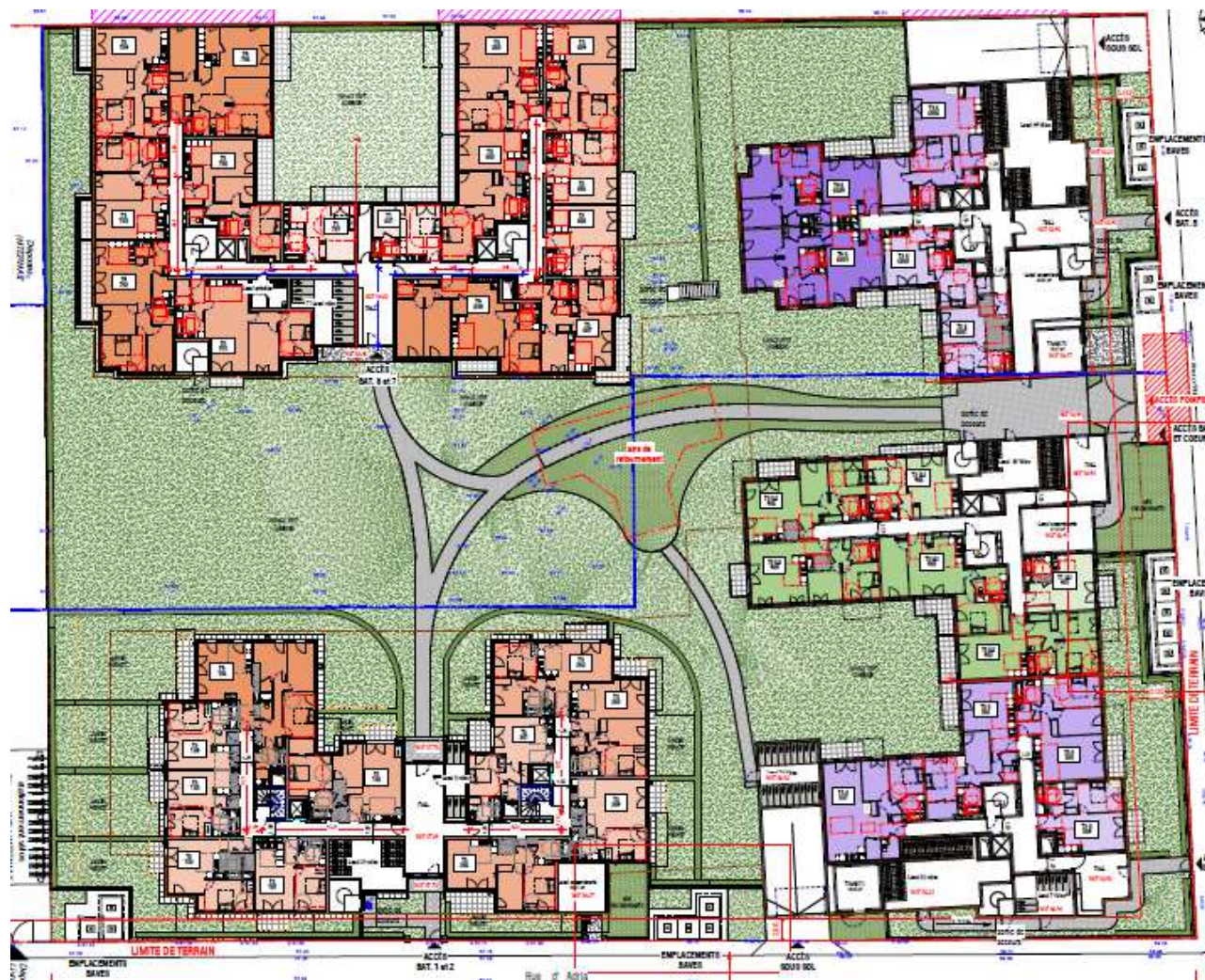


Figure 1 : Plan masse de l'opération partie logements

III. Contexte réglementaire et caractéristiques de la zone d'étude

➤ Contexte réglementaire

Le règlement d'assainissement du SIARE et le PLU d'Ermont imposent la période de retour 30 ans avec un rejet de 2 l/s/ha.

Le débit de fuite maximal de cet excès d'eau pluviale admis par les réseaux syndicaux, après mise en œuvre des techniques alternatives, est le suivant :

- pour une surface de projet inférieure à 1 000 m² : débit de fuite maximal de 2 l/s et pluie de période de retour d'au moins 20 ans ;
- pour une surface de projet comprise entre 1 000 m² et 1 hectare : débit de fuite de 2 l/s et période de retour d'au moins 30 ans ;
- pour une surface de projet supérieure ou égale à 1 hectare : débit de fuite de 2 l/s/ha et période de retour d'au moins 30 ans.

Figure 3 : Extrait règlement d'assainissement du SIARE p.58

Les ouvrages de réseaux d'assainissement de toute nouvelle construction devront être réalisés conformément aux dispositions des législations et réglementations en vigueur, et être en particulier conformes au règlement de l'assainissement collectif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains (SIARE).

Figure 4 : Extrait règlement du PLU p.45

Les eaux pluviales des parcelles sont stockées avant rejet à débit régulé dans le réseau d'eaux pluviales. Le stockage et les ouvrages de régulation sont dimensionnés de façon à limiter à 2l/s par hectare de terrain aménagé le débit de pointe ruisselé.

Figure 5 : Extrait règlement du PLU p.46

Le règlement d'assainissement du SDAGE exige une période de retour minimal de 30 ans.

■ la neutralité hydraulique du projet du point de vue des eaux pluviales doit être le plus possible recherchée pour toute pluie de période de retour inférieure à 30 ans, sans que cette recherche s'opère au détriment de l'abattement des pluies courantes.

Figure 6 : Extrait règlement d'assainissement du SDAGE p.97

➤ **Caractéristiques de la zone d'étude**

La carte des aléas montre le site un aléa moyen vis-à-vis du retrait/ gonflement des argiles :



Figure 7 : Carte des retraits gonflement d'argiles extraite du site Infoterre

L'absorption au bout de 2 heures n'est donc que de 0,8 m, d'où une perméabilité de 4.10^{-7} m/s.

Figure 8 : Résultat du test de perméabilité extrait du rapport géotechnique G2AVP réf : 22.309.10891 p.4

➤ **Gestion de la partie logements**

En phase 1 :

Il se trouve que les zones d'espaces verts en terre-plein ne permettent pas un éloignement suffisant des limites des constructions (voir figure 8), d'autant plus que le sol est très peu perméable. Ce qui implique de prévoir un bassin de rétention en sous-sol.

Opération immobilière

Rue du 18 Juin/ Rue d'Adria
95120 ERMONT

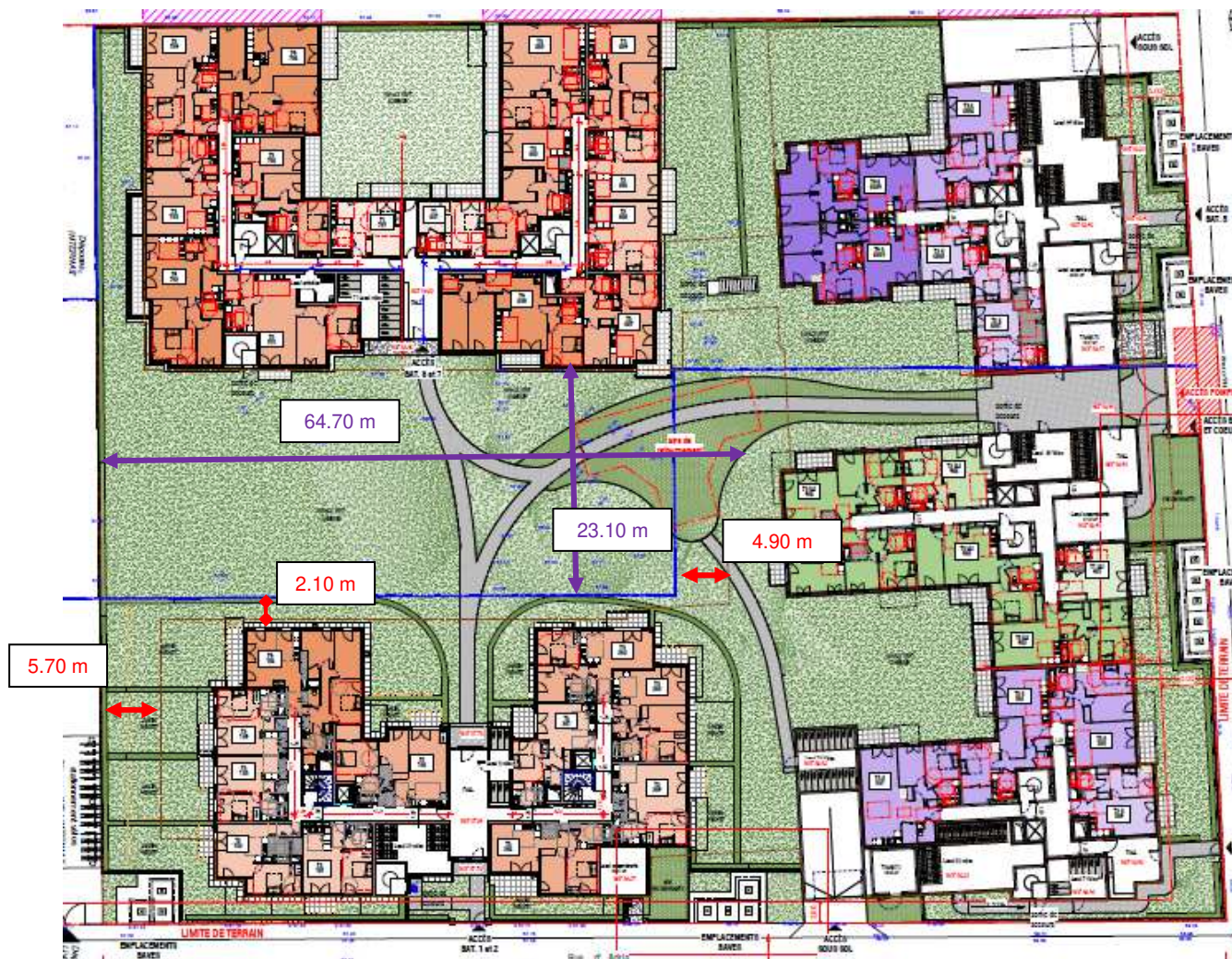


Figure 9 : Extrait du plan avec distances entre les limites de sous-sol et les limites phase 1

Opération immobilière

Rue du 18 Juin/ Rue d'Adria
95120 ERMONT

En phase 2 :

Pour la gestion des EP, il est prévu un bassin d'infiltration en pleine terre entre les bâtiments 1 et 2 et les bâtiments 6 et 7 sur une surface d'environ 15,00 m sur 47.50 m en respectant une distance minimale de 5 m entre les sous-sols et le bassin (soit environ 712,00 m²). Afin de réduire le volume du bassin d'infiltration enterré prévu en caissons type SAUL, une noue de 30 cm en eau sera aménagée au dessus de ce dernier. Ce bassin se trouvera au droit de l'ancien bâtiment de l'IME : sous réserve que les remblais mis en place soient non pollués et d'absence de pollution au droit du bâtiment.



Figure 10 : Maillage extrait du rapport Missions et DIAG réf : R220907-310-V2 p.130

➤ **Gestion de la partie IME**

Pour la gestion des EP, il est prévu un bassin d'infiltration enterré en caissons type SAUL entre les deux bâtiments sur une surface d'environ 15,50 m sur 26,50 m en respectant une distance minimale de 5 m entre les limites du sous-sol et le bassin (soit environ 410,00 m²). Ce bassin se trouvera au droit de l'ancien bâtiment de l'IME : sous réserve que les remblais mis en place soient non pollués et d'absence de pollution au droit du bâtiment.



Figure 11 : Maillage extrait du rapport Missions et DIAG réf : R220907-310-V2 p.130

IV. Gestion des eaux pluviales

➤ Les pluies courantes

Les pluies courantes (10 mm) peuvent être régulées à 100 %. Pour cela, les toitures, terrasses, balcons et cheminements doivent être dirigées vers les espaces verts sur dalle et en pleine terre. C'est ce que présente les notes de calcul ci-jointes.

Seulement, au regard du projet : les toitures imperméables, les terrasses, balcons ou cheminements donnant sur rue ne pourront pas facilement être repris dans les espaces verts en pleine terre ou sur dalle.

Cependant, toutes les surfaces ayant une capacité d'absorption reprennent largement les pluies courantes du projet : il est donc proposé de gérer la totalité des pluies courantes sur ces surfaces et d'acheminer les eaux tombant sur les surfaces imperméables directement vers les bassins traitant la pluie d'occurrence trentennale.

Pour la phase 1 :

D'après la note de calcul des petites pluies, l'abattement maximum est de 64,82 m³ alors que le volume à abattre pour 10 mm est de 46,21 m³ : la gestion des petites pluies est donc compensée.

Pour la phase 2 :

D'après la note de calcul des petites pluies, l'abattement maximum est de 79,85 m³ alors que le volume à abattre pour 10 mm est de 45,94 m³ : la gestion des petites pluies est donc compensée.

Pour l'IME :

D'après la note de calcul des petites pluies, l'abattement maximum est de 48,28 m³ alors que le volume à abattre pour 10 mm est de 41,43 m³ : la gestion des petites pluies est donc compensée.

➤ Les pluies d'occurrence trentennale

Selon le règlement du SIARE, le PLU d'Ermont :

Les hypothèses retenues pour le calcul des bassins sont les suivantes :

- Débit de fuite 2 l/s/ha pour l'ensemble du projet,
- Période de retour de 30 ans,
- Coefficient de Montana de la station de Herblay :
 - o de 6 min à 6 heures : a=35.652, b=0.936,
 - o de 6 heures à 24 heures : a=38.537, b=0.967

En ce qui concerne les pluies d'occurrence trentennale, au regard :

- du risque moyen vis-à-vis du retrait/ gonflement des argiles,
- de la très faible perméabilité du sol,

Opération immobilière

*Rue du 18 Juin/ Rue d'Adria
95120 ERMONT*

- de la proximité des sous-sols et des constructions,

En phase 1, elles seront gérées par un bassin de rétention en sous-sol avec débit de rejet régulé.

En phase 2, elles seront gérées par un bassin d'infiltration en pleine terre avec une noue de 30 cm en eau au-dessus sous réserve d'absence de pollution et débit à rejet régulé,

Pour l'IME, elles seront gérées par un bassin d'infiltration en pleine terre sous réserve d'absence de pollution et débit à rejet régulé.

Toutes les eaux issues des toitures, des terrasses, des cheminements et des espaces verts seront dirigées vers les bassins.

Pour la phase 1 :

Les surfaces à reprendre sont les suivantes :

Dénomination	Surface brute	Coefficient de ruissellement	Surface Active
Toiture/ terrasses/ balcons	1 734	1.0	1 734
Toiture végétalisée	758	0.7	531
Espaces verts sur dalle sur 60 cm	625	0.4	250
Cheminements sur dalle et accès imperméables	298	1.0	298
Revêtements perméables	157	0.5	79
Espaces verts	765	0.2	153
Total	4 337	0.70	3 045

Le bassin devra reprendre 143 m³, voici l'extrait du calcul ci-joint :

Volume à stocker (V) en m³	142,71
Temps de vidange (Tv) en min	2 742

Opération immobilière

Rue du 18 Juin/ Rue d'Adria
95120 ERMONT

Pour la phase 2 :

Les surfaces à reprendre sont les suivantes :

Dénomination	Surface brute	Coefficient de ruissellement	Surface Active
Toiture/ terrasses/ balcons	1 664	1.0	1 664
Toiture végétalisée	818	0.7	572
Espaces verts sur dalle sur 60 cm	483	0.4	193
Cheminements sur dalle et accès imperméables	238	1.0	238
Revêtements perméables	255	0.5	128
Espaces verts	1 137	0.2	227
Total	4 595	0.66	3 022

Le bassin devra reprendre 142 m³, voici l'extrait du calcul ci-joint :

Volume à stocker (V) en m³	141,48
Temps de vidange (Tv) en min	2 311

Pour l'IME :

Les surfaces à reprendre sont les suivantes :

Dénomination	Surface brute	Coefficient de ruissellement	Surface Active
Toiture/ terrasses	2 037	1.0	2 037
Espaces verts sur dalle sur 60 cm	69	0.4	28
Voie en enrobé en pleine terre	585	0.95	556
Revêtements imperméables	213	1.0	213
Revêtements perméables	308	0.5	154
Espaces verts	931	0.2	186
Total	4 143	0.77	3 174

Le bassin devra reprendre 151 m³, voici l'extrait du calcul ci-joint :

Volume à stocker (V) en m³	150,73
Temps de vidange (Tv) en min	3 031

Opération immobilière

*Rue du 18 Juin/ Rue d'Adria
95120 ERMONT*

En phase 1 :

Une boîte de branchement sera implantée sur le trottoir de la rue d'Adria et raccordée au regard du réseau unitaire. Une attente sera mise en place au droit des bâtiments 1 et 2 pour reprendre le rejet à débit régulé du bassin d'infiltration réalisé en phase 2.

En phase 2 :

Le rejet à débit régulé du bassin d'infiltration sera raccordé sur l'attente mise en place en phase 1.

Pour l'IME :

Il est envisagé d'implanter une boîte de branchement sur le trottoir rue d'Adria ou rue Maldegem suivant la présence et la profondeur du réseau et de la raccorder au réseau unitaire avec un débit régulé.

Ermont - Rue du 18 Juin T1
Note de calcul - Pluies courantes

NOTE DE CALCUL : ABATTEMENT DES EAUX PLUVIALES : pluies courantes																																																		
Objectif : 10 mm					Surface Totale : 4 621 m ² dont revêtement perméable : dont espaces verts sur dalle : 625 m ² dont espace vert pleine terre : 765 m ²																																													
N°	Description	Surface (m ²)	Epaisseur substrat végétal (cm) "P" pour pleine terre	Abattement maximum substrat (mm)	Abattement maximum substrat (m ³)	Abattement maximum	Destination du surplus																																											
1	Toiture végétalisée ép. 8 cm	474	8	6	2,84	2,84																																												
2	Toiture végétalisée ép. 15 cm	284	15	12	3,41	3,41																																												
3	Toiture imperméable/ balcons/ terrasses	2018	0	0	0,00	0,00	Espaces Verts sur Dalle																																											
4	Espaces verts sur dalle ép. 60 cm	625	60	34	21,24	21,24	Espaces Verts Pleine Terre																																											
5	Espaces Verts Pleine Terre	765	P	48	36,70	36,70																																												
6	Cheminement perméable en pleine terre	157	5	4	0,63	0,63	Espaces Verts Pleine Terre																																											
7	Cheminement sur dalle, accès imperméab	298	0	0	0,00	0,00	Espaces Verts Pleine Terre																																											
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Volume à abattre sur pluie objectif 10 mm 46,21 m³</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Apport pluie objectif (m³)</th> <th>Apport amont (m³)</th> <th>Surplus (m³)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Toiture végétalisée ép. 8 cm</td> <td>4,74</td> <td>0,00</td> <td>1,90</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Toiture végétalisée ép. 15 cm</td> <td>2,84</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Toiture imperméable/ balcons/ terrasses</td> <td>20,18</td> <td>0,00</td> <td>20,18</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Espaces verts sur dalle ép. 60 cm</td> <td>6,25</td> <td>22,07</td> <td>7,08</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Espaces Verts Pleine Terre</td> <td>7,65</td> <td>11,01</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Cheminement perméable en pleine terre</td> <td>1,57</td> <td>0,00</td> <td>0,94</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Cheminement sur dalle, accès imperméab</td> <td>2,98</td> <td>0,00</td> <td>2,98</td> </tr> </tbody> </table>					Volume à abattre sur pluie objectif 10 mm 46,21 m ³					Apport pluie objectif (m ³)	Apport amont (m ³)	Surplus (m ³)	1	Toiture végétalisée ép. 8 cm	4,74	0,00	1,90	2	Toiture végétalisée ép. 15 cm	2,84	0,00	0,00	3	Toiture imperméable/ balcons/ terrasses	20,18	0,00	20,18	4	Espaces verts sur dalle ép. 60 cm	6,25	22,07	7,08	5	Espaces Verts Pleine Terre	7,65	11,01	0,00	6	Cheminement perméable en pleine terre	1,57	0,00	0,94	7	Cheminement sur dalle, accès imperméab	2,98	0,00	2,98	Reprise des petites pluies Toiture imperméable et végétalisée Espaces verts sur dalle et cheminements		
Volume à abattre sur pluie objectif 10 mm 46,21 m ³																																																		
	Apport pluie objectif (m ³)	Apport amont (m ³)	Surplus (m ³)																																															
1	Toiture végétalisée ép. 8 cm	4,74	0,00	1,90																																														
2	Toiture végétalisée ép. 15 cm	2,84	0,00	0,00																																														
3	Toiture imperméable/ balcons/ terrasses	20,18	0,00	20,18																																														
4	Espaces verts sur dalle ép. 60 cm	6,25	22,07	7,08																																														
5	Espaces Verts Pleine Terre	7,65	11,01	0,00																																														
6	Cheminement perméable en pleine terre	1,57	0,00	0,94																																														
7	Cheminement sur dalle, accès imperméab	2,98	0,00	2,98																																														
<table border="1"> <tr> <td>Rejet dans bassin :</td> <td align="right">0,00 m³</td> </tr> </table>					Rejet dans bassin :	0,00 m³																																												
Rejet dans bassin :	0,00 m³																																																	
<p align="center">CONCLUSION : LE PROJET PERMET D'ABATTRE 100 % D'UNE PLUIE DE 10 mm</p>																																																		

Ermont - Rue du 18 Juin T2
Note de calcul - Pluies courantes

NOTE DE CALCUL : ABATTEMENT DES EAUX PLUVIALES : pluies courantes																																																		
Objectif : 10 mm					Surface Totale : 4 594 m ² dont revêtement perméable : dont espaces verts sur dalle : 483 m ² dont espace vert pleine terre : 1 137 m ²																																													
N°	Description	Surface (m ²)	Epaisseur substrat végétal (cm) "P" pour pleine terre	Abattement maximum substrat (mm)	Abattement maximum substrat (m ³)	Abattement maximum	Destination du surplus																																											
1	Toiture végétalisée ép. 8 cm	327	8	6	1,96	1,96																																												
2	Toiture végétalisée ép. 15 cm	490	15	12	5,88	5,88																																												
3	Toiture imperméable/ balcons/ terrasses	1664	0	0	0,00	0,00	Espaces Verts sur Dalle																																											
4	Espaces verts sur dalle ép. 60 cm	483	60	34	16,42	16,42	Espaces Verts Pleine Terre																																											
5	Espaces Verts Pleine Terre	1137	P	48	54,56	54,56																																												
6	Cheminement perméable en pleine terre	255	5	4	1,02	1,02	Espaces Verts Pleine Terre																																											
7	Cheminement imperméable, accès imperr	238	0	0	0,00	0,00	Espaces Verts Pleine Terre																																											
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Volume à abattre sur pluie objectif 10 mm 45,94 m³</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Apport pluie objectif (m³)</th> <th>Apport amont (m³)</th> <th>Surplus (m³)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Toiture végétalisée ép. 8 cm</td> <td>3,27</td> <td>0,00</td> <td>1,31</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Toiture végétalisée ép. 15 cm</td> <td>4,90</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Toiture imperméable/ balcons/ terrasses</td> <td>16,64</td> <td>0,00</td> <td>16,64</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Espaces verts sur dalle ép. 60 cm</td> <td>4,83</td> <td>17,95</td> <td>6,35</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Espaces Verts Pleine Terre</td> <td>11,37</td> <td>10,27</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Cheminement perméable en pleine terre</td> <td>2,55</td> <td>0,00</td> <td>1,53</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Cheminement imperméable, accès impe</td> <td>2,38</td> <td>0,00</td> <td>2,38</td> </tr> </tbody> </table>					Volume à abattre sur pluie objectif 10 mm 45,94 m ³					Apport pluie objectif (m ³)	Apport amont (m ³)	Surplus (m ³)	1	Toiture végétalisée ép. 8 cm	3,27	0,00	1,31	2	Toiture végétalisée ép. 15 cm	4,90	0,00	0,00	3	Toiture imperméable/ balcons/ terrasses	16,64	0,00	16,64	4	Espaces verts sur dalle ép. 60 cm	4,83	17,95	6,35	5	Espaces Verts Pleine Terre	11,37	10,27	0,00	6	Cheminement perméable en pleine terre	2,55	0,00	1,53	7	Cheminement imperméable, accès impe	2,38	0,00	2,38	Reprise des petites pluies Toiture imperméable et végétalisée Espaces verts sur dalle et cheminements		
Volume à abattre sur pluie objectif 10 mm 45,94 m ³																																																		
	Apport pluie objectif (m ³)	Apport amont (m ³)	Surplus (m ³)																																															
1	Toiture végétalisée ép. 8 cm	3,27	0,00	1,31																																														
2	Toiture végétalisée ép. 15 cm	4,90	0,00	0,00																																														
3	Toiture imperméable/ balcons/ terrasses	16,64	0,00	16,64																																														
4	Espaces verts sur dalle ép. 60 cm	4,83	17,95	6,35																																														
5	Espaces Verts Pleine Terre	11,37	10,27	0,00																																														
6	Cheminement perméable en pleine terre	2,55	0,00	1,53																																														
7	Cheminement imperméable, accès impe	2,38	0,00	2,38																																														
<table border="1"> <tr> <td>Rejet dans bassin :</td> <td align="right">0,00 m³</td> </tr> </table>					Rejet dans bassin :	0,00 m³																																												
Rejet dans bassin :	0,00 m³																																																	
<p align="center">CONCLUSION : LE PROJET PERMET D'ABATTRE 100 % D'UNE PLUIE DE 10 mm</p>																																																		

Ermont - Rue du 18 Juin IME

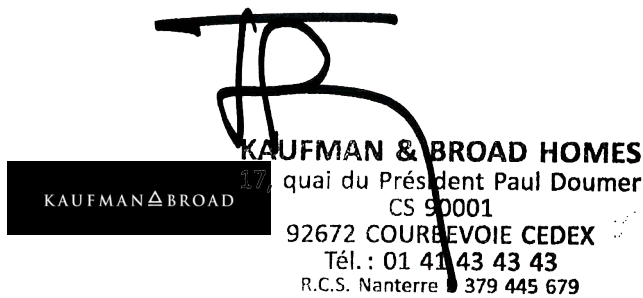
Note de calcul - Pluies courantes

NOTE DE CALCUL : ABATTEMENT DES EAUX PLUVIALES : pluies courantes																																											
Objectif : 10 mm					Surface Totale : 4 143 m ² dont revêtement perméable : 69 m ² dont espace vert pleine terre : 931 m ²																																						
N°	Description	Surface (m ²)	Epaisseur substrat végétal (cm) "P" pour pleine terre	Abattement maximum substrat (mm)	Abattement maximum substrat (m ³)	Abattement maximum	Destination du surplus																																				
1	Toiture imperméable/ balcons/ terrasses	2037	0	0	0,00	0,00	Espaces Verts Pleine Terre																																				
2	Espaces verts sur dalle ép. 60 cm	69	60	34	2,35	2,35	Espaces Verts Pleine Terre																																				
3	Espaces Verts Pleine Terre	931	P	48	44,70	44,70																																					
4	Cheminement perméable en pleine terre	308	5	4	1,23	1,23	Espaces Verts Pleine Terre																																				
5	Cheminement imperméable, voie imperm	777	0	0	0,00	0,00	Espaces Verts Pleine Terre																																				
6	Accès sous-sol	21	0	0	0,00	0,00	Reprise accès sous-sol																																				
<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="4" style="text-align: center;">Volume à abattre sur pluie objectif 10 mm</th> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">41,43 m³</td> </tr> <tr> <th style="width: 5%;"></th> <th style="width: 15%;">Apport pluie objectif (m³)</th> <th style="width: 15%;">Apport amont (m³)</th> <th style="width: 15%;">Surplus (m³)</th> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Toiture imperméable/ balcons/ terrasses</td> <td>20,37</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Espaces verts sur dalle ép. 60 cm</td> <td>0,69</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Espaces Verts Pleine Terre</td> <td>9,31</td> <td>29,99</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Cheminement perméable en pleine terre</td> <td>3,08</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Cheminement imperméable, voie imperm</td> <td>7,77</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Accès sous-sol</td> <td>0,21</td> <td>0,00</td> </tr> </table>								Volume à abattre sur pluie objectif 10 mm				41,43 m ³					Apport pluie objectif (m ³)	Apport amont (m ³)	Surplus (m ³)	1	Toiture imperméable/ balcons/ terrasses	20,37	0,00	2	Espaces verts sur dalle ép. 60 cm	0,69	0,00	3	Espaces Verts Pleine Terre	9,31	29,99	4	Cheminement perméable en pleine terre	3,08	0,00	5	Cheminement imperméable, voie imperm	7,77	0,00	6	Accès sous-sol	0,21	0,00
Volume à abattre sur pluie objectif 10 mm																																											
41,43 m ³																																											
	Apport pluie objectif (m ³)	Apport amont (m ³)	Surplus (m ³)																																								
1	Toiture imperméable/ balcons/ terrasses	20,37	0,00																																								
2	Espaces verts sur dalle ép. 60 cm	0,69	0,00																																								
3	Espaces Verts Pleine Terre	9,31	29,99																																								
4	Cheminement perméable en pleine terre	3,08	0,00																																								
5	Cheminement imperméable, voie imperm	7,77	0,00																																								
6	Accès sous-sol	0,21	0,00																																								
Reprise des petites pluies Toiture imperméable Espaces verts sur dalle et cheminements																																											
<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Rejet dans bassin :</td> <td style="text-align: right;">0,21 m³</td> </tr> </table>								Rejet dans bassin :	0,21 m³																																		
Rejet dans bassin :	0,21 m³																																										
<b style="color: red;">CONCLUSION : LE PROJET PERMET D'ABATTRE 99,5 % D'UNE PLUIE DE 10 mm																																											

A22 - NOTICE VRD ET PLANS TECHNIQUES

Réalisation d'une opération Immobilière

97-103, rue du 18 juin – Rue Maldegen – rue d'Adria
95 120 ERMONT



INTERVENANTS

Maîtrise d'Ouvrage : KB HOMES
17, quai du Président Paul Doumer
CS 90 001 – 92 672 COURBEVOIE Cedex



Architecte / Maître d'œuvre conception : **SYNTHÈSE ARCHITECTURE**
(projet Logements) 35-37, rue Berthollet
94110 ARCUEIL



Architecte (projet I.M.E.) : **LAURENT GILSON DPLG**
11 rue Henri Michaux
75013 PARIS

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE (95)
COMMUNE DE ERMONT

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
POUR UNE OPERATION IMMOBILIERE
ERMONT
RUE DU 18 JUIN/ RUE D'ADRIA

Maître d'ouvrage :



17 rue Paul Doumer
92672 COURBEVOIE CEDEX

Architecte :

SYNTHESE ARCHITECTURE



Architecture
Urbanisme
Réhabilitation
& Design

35-37 rue Berthollet
94400 ARCUEIL

Bureau d'études VRD :



Bureau d'Etudes E.V.A.
24, Rue de la Vallée Maria
78630 MORAINVILLIERS

PERMIS DE CONSTRUIRE
Notice Descriptive V.R.D. – Ind. 3
PC-VRD

Date : Septembre 2023
Réf Dossier : 23-188

COMMUNE DE ERMONT
OPERATION IMMOBILIERE
RUE DU 18 JUIN/ RUE ADRIA
NOTICE TECHNIQUE VRD – PERMIS DE CONSTRUIRE

Table des matières

1	Préambule.....	3
2	Généralités.....	3
3	Programme	3
4	Descriptif des Travaux – Partie Logements.....	4
4.1	Aménagements de surface.....	4
4.2	Assainissement.....	6
4.2.1	Eaux usées :.....	6
4.2.2	Eaux Pluviales.....	6
4.3	Réseaux divers	7
4.3.1	Eau Potable – Défense Incendie.....	7
4.3.2	Réseau Electrique.....	7
4.3.3	Réseau télécommunication/ Fibre Optique.....	8
4.3.4	Réseau Gaz	8
5	Descriptif des Travaux – Partie IME	8
5.1	Aménagements de surface.....	8
5.2	Assainissement.....	9
5.2.1	Eaux usées :.....	10
5.2.2	Eaux Pluviales.....	10
5.3	Réseaux divers	11
5.3.1	Eau Potable – Défense Incendie.....	11
5.3.2	Réseau Electrique.....	11
5.3.3	Réseau télécommunication/ Fibre Optique.....	11
5.3.4	Réseau Gaz	11
6	Exécution des travaux.....	12

1 PREAMBULE

La présente notice présente l'étude et justifie les dispositions techniques nécessaires aux équipements d'infrastructures de voirie, d'assainissement et réseaux de distributions divers dans le cadre de l'opération immobilière et de la construction de l'IME, sis rue du 18 Juin/ rue Adria/ rue Maldegem sur la commune de Ermont (95 120), dans le département du Val d'Oise.

2 GENERALITES

En qualité de promoteur, la société KAUFMAN & BROAD s'engage à exécuter dans les règles de l'art :

- l'ensemble des ouvrages nécessaires et suffisants à la construction de logements collectifs sur les parcelles cadastrées n° AP218, n° AP220, n° AP280, n° AP285, n° AP397, n° AP398, n° AP448, n° AP449, n° AP607, n° AP608, n° AP609 et en partie n° AP558, desservies par la rue du 18 Juin et la rue d'Adria,

- l'ensemble des ouvrages nécessaires et suffisants à la construction d'un IME sur les parcelles cadastrées n° AP214, n° AP215, n° AP216, n° AP557, n° AP603, n° AP604, n° AP605, n° AP606 et en partie n° AP558, desservies par la rue d'Adria et la rue Maldegem.

Ci-après sont présentées les caractéristiques générales du projet en adéquation avec les règlements, lois et règles en vigueur, produits par la collectivité, les exploitants de réseaux et les services concernés.

Les plans projets seront soumis à l'approbation des services compétents avant réalisation.

Le promoteur conserve le droit sur le choix des matériaux, des entreprises, du tracé définitif des réseaux dont les positions définitives seront indiquées sur les plans d'exécution détaillés. Cette phase d'optimisation permettra de valider les choix les plus judicieux et pratiques au regard des contraintes et des règles générales.

3 PROGRAMME

Le programme des travaux de voirie, assainissement et réseaux divers prévu pour l'opération de logements est composé :

- D'une voie engins permettant l'accès des secours aux bâtiments 6/7 depuis la rue du 18 Juin et comprenant une aire de retournement ;
- Des différents accès aux halls des bâtiments 1, 2, 3, 4 et 5, aux locaux encombrants et aux locaux vélos depuis les rues du 18 Juin et d'Adria ;
- Des accès intérieurs aux halls des bâtiments 1, 2, 6 et 7 et aux locaux vélos ;
- Des accès aux postes transformateurs le long de la rue du 18 Juin et le long de la rue d'Adria ;
- Des accès aux parkings en sous-sol depuis les rues du 18 Juin et d'Adria ;
- De zones de BAV donnant directement sur la rue du 18 Juin et la rue d'Adria ;
- De réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales ;

COMMUNE DE ERMONT
OPERATION IMMOBILIERE
RUE DU 18 JUIN/ RUE ADRIA
NOTICE TECHNIQUE VRD – PERMIS DE CONSTRUIRE

- De réseaux de distribution :
 - Electrique ;
 - Eclairage ;
 - Eau Potable ;
 - Gaz ;
 - Télécommunications / Fibre Optique.

Le programme des travaux de voirie, assainissement et réseaux divers prévu pour l'opération de l'IME est composé :

- D'une voie faisant le tour des bâtiments et permettant les accès aux deux bâtiments depuis la rue d'Adria et l'accès livraison et cuisine depuis la rue Maldegem ;
- Des accès au hall d'accueil, au local encombrants, au poste transformateur, au local lingerie et aux locaux livraisons, au stationnement vélos depuis la voie interne et la rue d'Adria ;
- D'une galerie couverte reliant les deux bâtiments ;
- De cheminements piétons entre les deux bâtiments ;
- D'une aire de jeux en EPDM ;
- Un accès au parking en sous-sol depuis la rue d'Adria ;
- De réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales ;
- De réseaux de distribution :
 - Electrique ;
 - Eclairage ;
 - Eau Potable ;
 - Gaz ;
 - Télécommunications / Fibre Optique.

4 DESCRIPTIF DES TRAVAUX – PARTIE LOGEMENTS

4.1 AMENAGEMENTS DE SURFACE

Les travaux consisteront en la réalisation de la voie engins, des accès piétons, des accès aux parkings en sous-sols pour une opération immobilière, y compris raccordements rue du 18 Juin et rue d'Adria.

Les travaux de voirie auront pour objectif de garantir le trafic de véhicules par un dimensionnement tenant compte des contraintes imposées par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours.

Les pentes et dévers de la voirie seront suffisants pour permettre l'évacuation des eaux pluviales de ruissellements.

Les constitutions de la desserte seront définies en fonction de l'étude d'exécution (étude de sol ; classification GTR ; ...) et pourront être modifiées au profit d'une structure au moins équivalente.

La signalisation verticale et horizontale pour PMR sera réalisée conformément à la réglementation.

Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la Commune et du Conseil Départemental du Val d'Oise.

La numérotation postale des bâtiments collectifs sera définie par les services de la mairie en début d'opération.

COMMUNE DE ERMONT
OPERATION IMMOBILIERE
RUE DU 18 JUIN/ RUE ADRIA
NOTICE TECHNIQUE VRD – PERMIS DE CONSTRUIRE

Les panneaux de signalisation routière dans l'emprise de l'opération seront mis en œuvre par le Maître d'Ouvrage, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – Arrêté du 16/04/2021.

La signalisation horizontale sera mise en œuvre conformément aux prescriptions, en particulier au niveau des accès de l'aménagement.

La répartition de l'espace sera :

Voie de desserte pompier en pleine terre et sur dalle de sous-sol sous-terrain en revêtement perméable

- Géotextile anti contaminant 220g/m² ;
- Grave 20/40 sur 0.30m ;
- Mélange terre pierre sur 0.20m ;
- Couche drainante en sable sur 0.03m ;
- Dalles perméables sur 0.05m à remplissage gazon et à remplissage pavés.

Accès piétons en pleine terre et sur sous-sols en revêtement perméable :

- Géotextile anti contaminant 220g/m² ;
- Grave 20/40 sur 0.20m ;
- Mélange terre pierre sur 0.20m ;
- Couche drainante en sable sur 0.03m ;
- Dalles perméables sur 0.05m à remplissage pavés.

Accès transfo en pleine terre en revêtement perméable :

- Géotextile anti contaminant 220g/m² ;
- Grave 20/40 sur 0.30m ;
- Mélange terre pierre sur 0.20m ;
- Couche drainante en sable sur 0.03m ;
- Dalles perméables sur 0.05m à remplissage pavés

Abords des BAV en pleine terre en revêtement perméable :

- Géotextile anti contaminant 220g/m² ;
- Grave 20/40 sur 0.30m ;
- Béton drainant sur 0.15m.

Accès parking en pleine terre en enrobé :

- Couche de fondation en Grave 20/40 et 0/31.5 sur une épaisseur totale de 0.40m ;
- Couche de base Grave Bitume 0/14 sur 0.08m ;
- Couche d'accrochage d'émulsion acide ;
- Enrobé 0/10 sur 0.06m.

Les éléments nécessaires à la réalisation :

- Les bordures béton de type T2 ;
- Les bordurettes béton de type P1 ;
- Les caniveaux béton de type CS1 ;
- Les caniveaux béton de type CC1 ;
- Murs de soutènements pour rattrapage de niveau ;
- Voliges bois.

Les structures et revêtements seront susceptibles d'être modifiés selon nécessité technique.

4.2 ASSAINISSEMENT

Les collecteurs seront dimensionnés conformément au Mémento technique 2017.

La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative.

Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la Commune et au syndicat d'assainissement (SIARE).

4.2.1 Eaux usées :

4.2.1.1 Généralités

Le réseau eaux usées sera dimensionné en fonction des besoins du projet sur la base de 120 l/j/habitant.

Le réseau passera en sous-sol jusqu'à des boîtes de branchement en limite de propriété. La solution de base sera en PVC CR 16.

Le stationnement des voitures est prévu en sous-sol, un réseau de récupération des eaux usées est prévu pour l'ensemble des parkings. Les eaux usées du R-1 sont dirigées en R-2 où un/des séparateur(s) à hydrocarbures sera(ont) mis en place avant rejet par une double pompe de relevage au droit de la boîte de branchement en limite de propriété.

Les travaux sont réalisés en deux phases :

- En phase 1, une attente sera mise en place au droit des bâtiments 1 et 2 pour les bâtiments 6 et 7 construits en phase 2. Le raccordement des bâtiments 1, 2, 3, 4 sera réalisé sur le regard du réseau unitaire rue d'Adria depuis une boîte de branchement en limite de propriété.

- En phase 2, le raccordement des bâtiments 6,7 sera réalisé sur la canalisation mise en attente en phase 1. Pour le bâtiment 5, un raccordement est prévu par piquage sur le réseau unitaire rue du 18 Juin depuis une boîte de branchement en limite de propriété.

4.2.2 Eaux Pluviales

4.2.2.1 Généralités

Le réseau eaux pluviales sera dimensionné sur la base du calcul des volumes avec les coefficients de Montana, mais également en fonction des règlements en vigueur et opposables sur la commune et du syndicat d'assainissement (SIARE).

Le réseau sera repris en sous-sol pour la phase 1 et en pleine terre par infiltration (noue et caissons enterrés) pour la phase 2 avec rejet régulé au réseau.

Les eaux de voirie et des bâtiments seront acheminées vers le bassin de rétention en sous-sol et le bassin d'infiltration en pleine terre.

4.2.2.2 Dimensionnement :

Il est prescrit des volumes basés sur une rétention pour la phase 1 et sur de l'infiltration pour la phase 2 de l'opération calculé sur une pluie d'occurrence trentennale (voir notice EP). Le peu de distance entre les limites du sous-sol et les limites de la propriété oriente vers une rétention en sous-sol avec un débit de fuite régulé pour la phase 1 ; en phase 2, l'infiltration a été retenue sous réserve de l'absence de pollution. Le débit de fuite est de 2 l/s/ha (L'ensemble de l'opération étant > 1 ha).

Le système de rétention sera donc dimensionné en prenant compte de ces différentes préconisations et contraintes du site.

COMMUNE DE ERMONT
OPERATION IMMOBILIERE
RUE DU 18 JUIN/ RUE ADRIA
NOTICE TECHNIQUE VRD – PERMIS DE CONSTRUIRE

4.2.2.3 Résultats du calcul :

Les calculs sont précisés sur la note en annexe. Ils concernent l'ensemble de l'opération. Les volumes de rétention sont les suivants :

- 143 m³ pour la reprise des bâtiments réalisés en phase 1,
- 142 m³ pour la reprise des bâtiments réalisés en phase 2.

Le premier bassin est projeté en sous-sol, le deuxième bassin est projeté en pleine terre. Un rejet à débit régulé sur le réseau unitaire sera réalisé.

D'autre part, la gestion des 10 premiers mm est également détaillée dans la notice jointe (cf. annexe).

4.2.2.4 Schéma hydraulique :

Toutes les eaux sont acheminées vers les bassins. Des régulateurs de débit sont posés en sortie de bassins avant raccordement au réseau public rue d'Adria.

4.3 RESEAUX DIVERS

4.3.1 Eau Potable – Défense Incendie

L'opération sera alimentée pour la phase 1 depuis la conduite existante rue d'Adria et pour la phase 2 depuis la conduite existante rue du 18 Juin directement dans les locaux eau situés en sous-sol. Des demandes de raccordement devront être soumises au concessionnaire.

Un poteau incendie sera implanté en cœur d'îlot en phase 2.

4.3.2 Réseau Electrique

4.3.2.1 Généralités

Le projet vise la création d'un poste transformateur en phase 1 et un poste transformateur en phase 2. Pour la réalisation du projet, le transfo existant (poste Framboise) devra être démolie après achèvement de la phase 1 et avant démarrage de la phase 2.

4.3.2.2 Eclairage :

➤ Réseau :

L'éclairage des accès piétons ainsi que l'éclairage de la voie pompier se fera depuis un raccordement en sous-sol.

Le réseau Eclairage sera fait par la mise en place de fourreaux TPC Ø 63 rouge annelé en pleine terre.

L'éclairage des cheminements répondront à la norme PMR en termes de niveau lumineux ambiant, une étude d'éclairage sera réalisée pour vérification.

➤ Matériel

Les bornes des cheminements seront de type résidentiel.

4.3.3 Réseau télécommunication/ Fibre Optique

Des chambres L2T seront posées en limite de propriété au droit des deux locaux fibre en sous-sol suivant convention Maîtrise d'Ouvrage/ concessionnaire.

La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, et de la validation des concessionnaires, l'implantation définie au plan est indicative.

4.3.4 Réseau Gaz

Les travaux de distribution gaz consisteront depuis le réseau existant, au raccordement des conduites nécessaires et suffisantes à la distribution du projet sur la base d'une convention et des prescriptions techniques de GrDF, signée avec le Promoteur.

La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative.

5 DESCRIPTIF DES TRAVAUX – PARTIE IME

5.1 AMENAGEMENTS DE SURFACE

Les travaux consisteront en la réalisation de la voie interne, des accès piétons, de l'accès au parking en sous-sol pour la construction de l'IME, y compris raccordements rue de Maldegem et rue d'Adria.

Les travaux de voirie auront pour objectif de garantir le trafic de véhicules par un dimensionnement tenant compte des contraintes imposées par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours.

Les pentes et dévers de la voirie seront suffisants pour permettre l'évacuation des eaux pluviales de ruissellements.

Les constitutions de la desserte seront définies en fonction de l'étude d'exécution (étude de sol ; classification GTR ; ...) et pourront être modifiées au profit d'une structure au moins équivalente.

La signalisation verticale et horizontale pour PMR sera réalisée conformément à la réglementation.

Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la Commune et du Conseil Départemental du Val d'Oise.

La numérotation postale des bâtiments sera définie par les services de la mairie en début d'opération.

Les panneaux de signalisation routière dans l'emprise de l'opération seront mis en œuvre par le Maître d'Ouvrage, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – Arrêté du 16/04/2021.

La signalisation horizontale sera mise en œuvre conformément aux prescriptions, en particulier au niveau des accès de l'aménagement.

COMMUNE DE ERMONT
OPERATION IMMOBILIERE
RUE DU 18 JUIN/ RUE ADRIA
NOTICE TECHNIQUE VRD – PERMIS DE CONSTRUIRE

La répartition de l'espace sera :

Voie interne en pleine terre en revêtement perméable

- Géotextile anti contaminant 220g/m² ;
- Grave 20/40 sur 0.30m ;
- Mélange terre pierre sur 0.20m ;
- Couche drainante en sable sur 0.03m ;
- Dalles perméables sur 0.05m à remplissage gazon et à remplissage pavés.

Accès piétons en pleine terre et sur sous-sols en revêtement perméable :

- Géotextile anti contaminant 220g/m² ;
- Grave 20/40 sur 0.30m ;
- Béton drainant sur 0.15m.

Accès piétons sur sous-sol (hall d'entrée, accès locaux livraisons, accès lingerie, galerie couverte, accès poste transformateur) sur sous-sol en béton désactivé :

- Géotextile anti contaminant 220 g/m² ;
- Grave Non Traité 0/31.5 sur 0.15 m ;
- Couche drainante en sable sur 0.02 m ;
- Béton désactivé fibré sur une épaisseur de 0.12 m.

Accès parking et voie interne en pleine terre et sur dalle en enrobé :

- Couche de fondation en Grave 20/40 et 0/31.5 sur une épaisseur totale de 0.40m ;
- Couche de base Grave Bitume 0/14 sur 0.08m ;
- Couche d'accrochage d'émulsion acide ;
- Enrobé 0/10 sur 0.06m.

Aire de jeux :

- Couche de fondation en Grave 20/40 et 0/31.5 sur une épaisseur totale de 0.40m ;
- Couche d'accrochage d'émulsion acide ;
- Enrobé EPDM sur 0.05m.

Les éléments nécessaires à la réalisation :

- Les bordures béton de type T2 ;
- Les bordurettes béton de type P1 ;
- Les caniveaux béton de type CS1 ;
- Les caniveaux béton de type CC1 ;
- Voliges bois.

Les structures et revêtements seront susceptibles d'être modifiés selon nécessité technique.

5.2 ASSAINISSEMENT

Les collecteurs seront dimensionnés conformément au Mémento technique 2017.

La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative.

Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la Commune et au syndicat d'assainissement (SIARE).

5.2.1 Eaux usées :

5.2.1.1 Généralités

Le réseau eaux usées sera dimensionné en fonction des besoins du projet sur la base de 120 l/j/habitant.

Le réseau passera en sous-sol jusqu'à des boîtes de branchement en limite de propriété. La solution de base sera en PVC CR 16.

Le stationnement des véhicules est prévu en sous-sol, un réseau de récupération des eaux usées est prévu pour l'ensemble des parkings. Un séparateur à hydrocarbures sera mis en place avant rejet par une double pompe de relevage au droit de la boîte de branchement en limite de propriété.

Un raccordement des eaux usées sera réalisé sur le regard du réseau unitaire rue d'Adria ou rue de Maldegem suivant praticité et disposition du réseau existant.

5.2.2 Eaux Pluviales

5.2.2.1 Généralités

Le réseau eaux pluviales sera dimensionné sur la base du calcul des volumes avec les coefficients de Montana, mais également en fonction des règlements en vigueur et opposables sur la commune et du syndicat d'assainissement (SIARE).

Le réseau sera repris en pleine terre par infiltration avec rejet régulé au réseau.

Les eaux de voirie et des bâtiments seront acheminées vers le bassin d'infiltration.

5.2.2.2 Dimensionnement :

Il est prescrit un volume basé sur de l'infiltration pour la partie IME calculé sur une pluie d'occurrence trentennale (voir notice EP). L'infiltration a été retenue sous réserve de l'absence de pollution. Le débit de fuite est de 2 l/s/ha (L'ensemble de l'opération étant > 1 ha).

Le système de rétention sera donc dimensionné en prenant compte de ces différentes préconisations et contraintes du site.

5.2.2.3 Résultats du calcul :

Les calculs sont précisés sur la note en annexe. Ils concernent l'ensemble de l'opération. Le volume de rétention est le suivant :

- 151 m³ pour la reprise des bâtiments de l'IME

Le bassin est projeté en pleine terre. Un rejet à débit régulé sur le réseau unitaire sera réalisé.

D'autre part, la gestion des 10 premiers mm est également détaillée dans la notice jointe (cf. annexe).

5.2.2.4 Schéma hydraulique :

Toutes les eaux sont acheminées vers le bassin. Un régulateur de débit est posé en sortie de bassin avant raccordement au réseau public rue d'Adria ou rue de Maldegem suivant praticité et disposition du réseau existant.

5.3 RESEAUX DIVERS

5.3.1 Eau Potable – Défense Incendie

L'opération depuis la conduite existante rue d'Adria directement dans le local eau situé en sous-sol. Une demande de raccordement devra être soumise au concessionnaire.

5.3.2 Réseau Electrique

5.3.2.1 Généralités

Le projet vise la création d'un poste transformateur.

5.3.2.2 Eclairage :

➤ Réseau :

L'éclairage des accès piétons ainsi que l'éclairage de la voie interne se fera depuis un raccordement en sous-sol.

Le réseau Eclairage sera fait par la mise en place de fourreaux TPC Ø 63 rouge annelé en pleine terre.

L'éclairage des cheminements répondront à la norme PMR en termes de niveau lumineux ambiant, une étude d'éclairage sera réalisée pour vérification.

➤ Matériel

Les bornes des cheminements seront de type résidentiel.

5.3.3 Réseau télécommunication/ Fibre Optique

Une chambre L2T sera posée en limite de propriété au droit du local fibre en sous-sol suivant convention Maîtrise d'Ouvrage/ concessionnaire.

La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, et de la validation des concessionnaires, l'implantation définie au plan est indicative.

5.3.4 Réseau Gaz

Les travaux de distribution gaz consisteront depuis le réseau existant, au raccordement des conduites nécessaires et suffisantes à la distribution du projet sur la base d'une convention et des prescriptions techniques de GrDF, signée avec le Promoteur.

La localisation de l'ouvrage de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative.

6 EXECUTION DES TRAVAUX

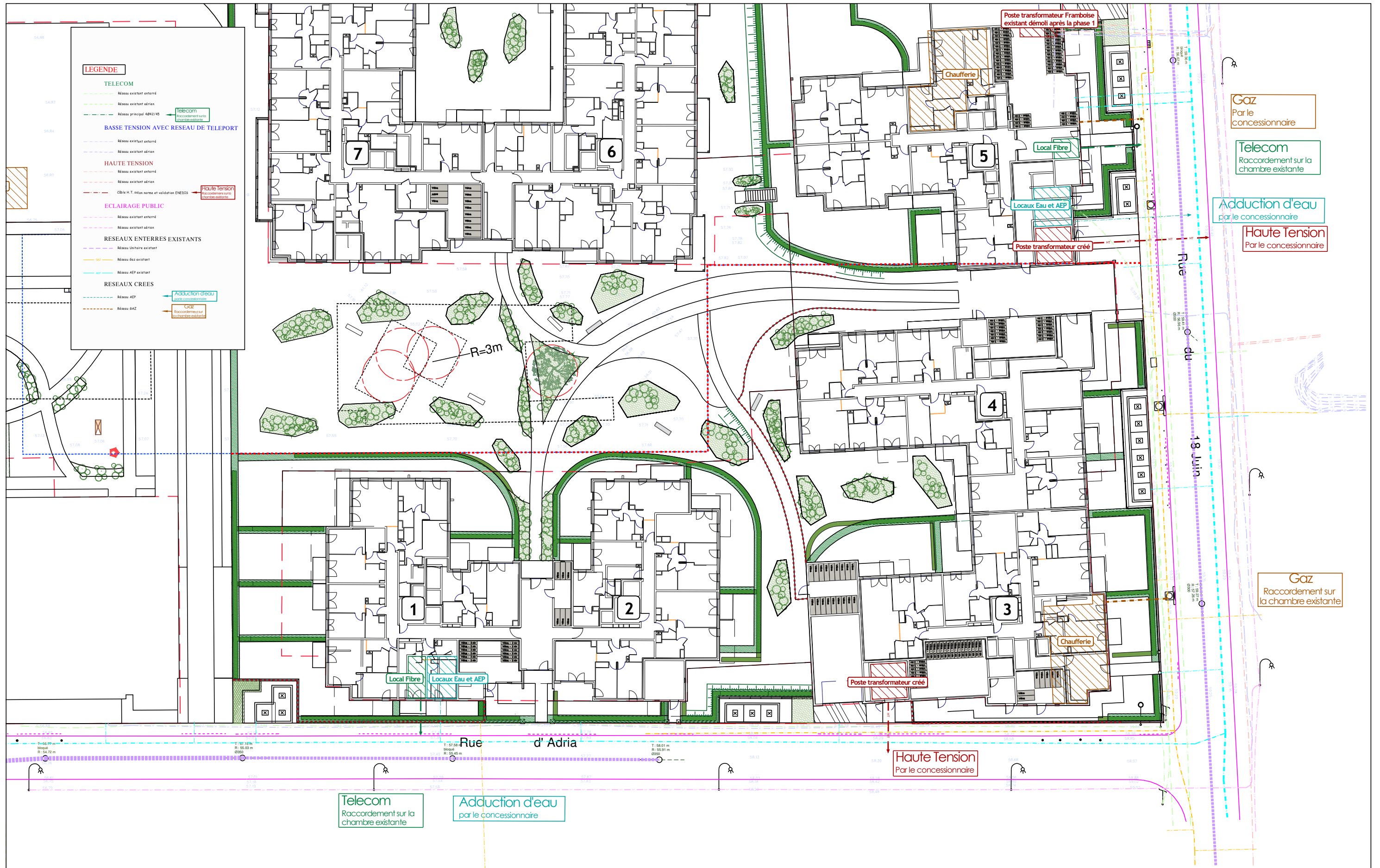
Le Promoteur fera réaliser ces travaux par des sociétés compétentes, suivant les exigences techniques et phases de l'opération.

Les entreprises auront en charge l'état des lieux initial et final. Des réunions seront à l'initiative du Maître d'Œuvre.

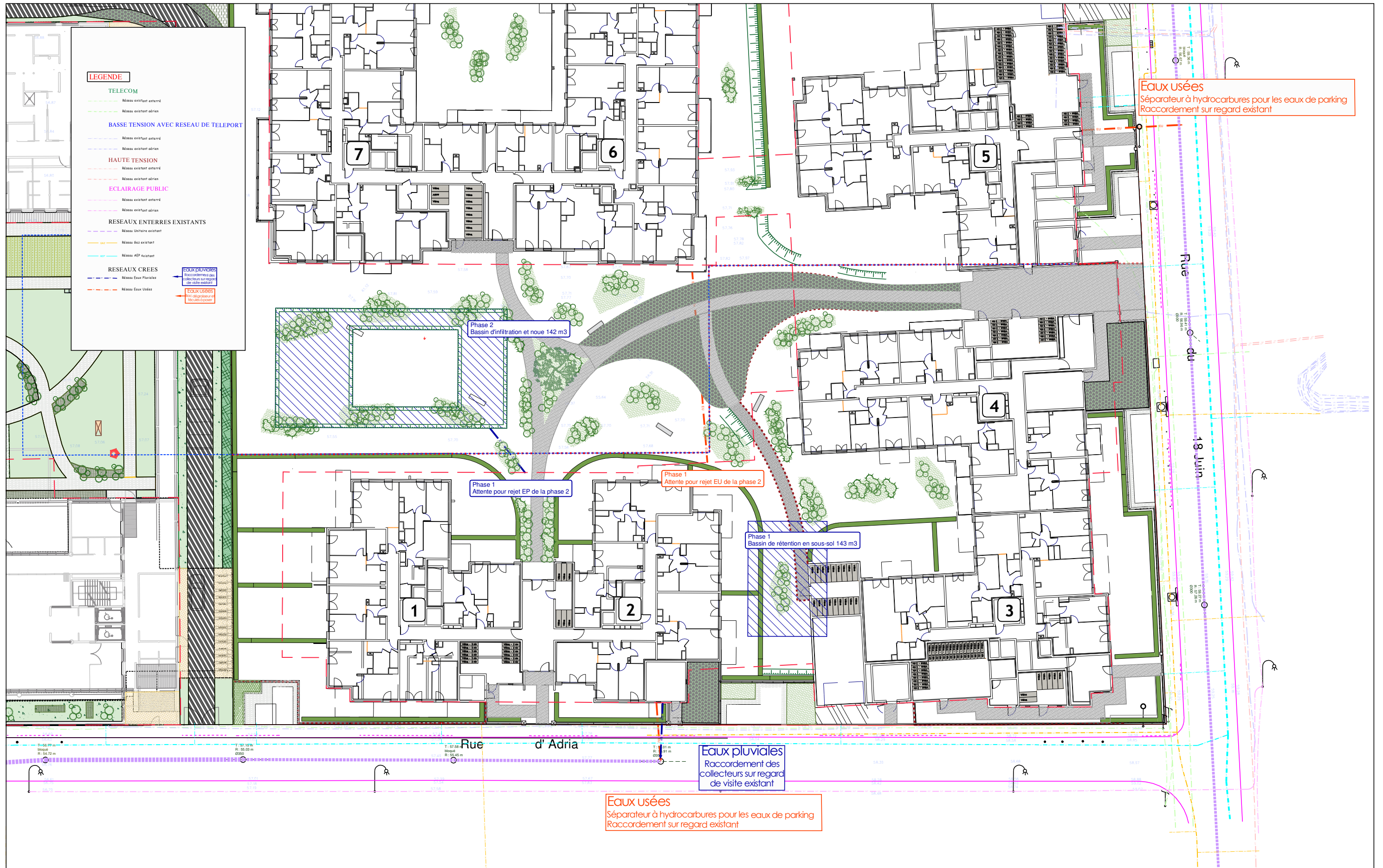
COMMUNE DE ERMONT
OPERATION IMMOBILIERE
RUE DU 18 JUIN/ RUE ADRIA
NOTICE TECHNIQUE VRD – PERMIS DE CONSTRUIRE

ANNEXE :

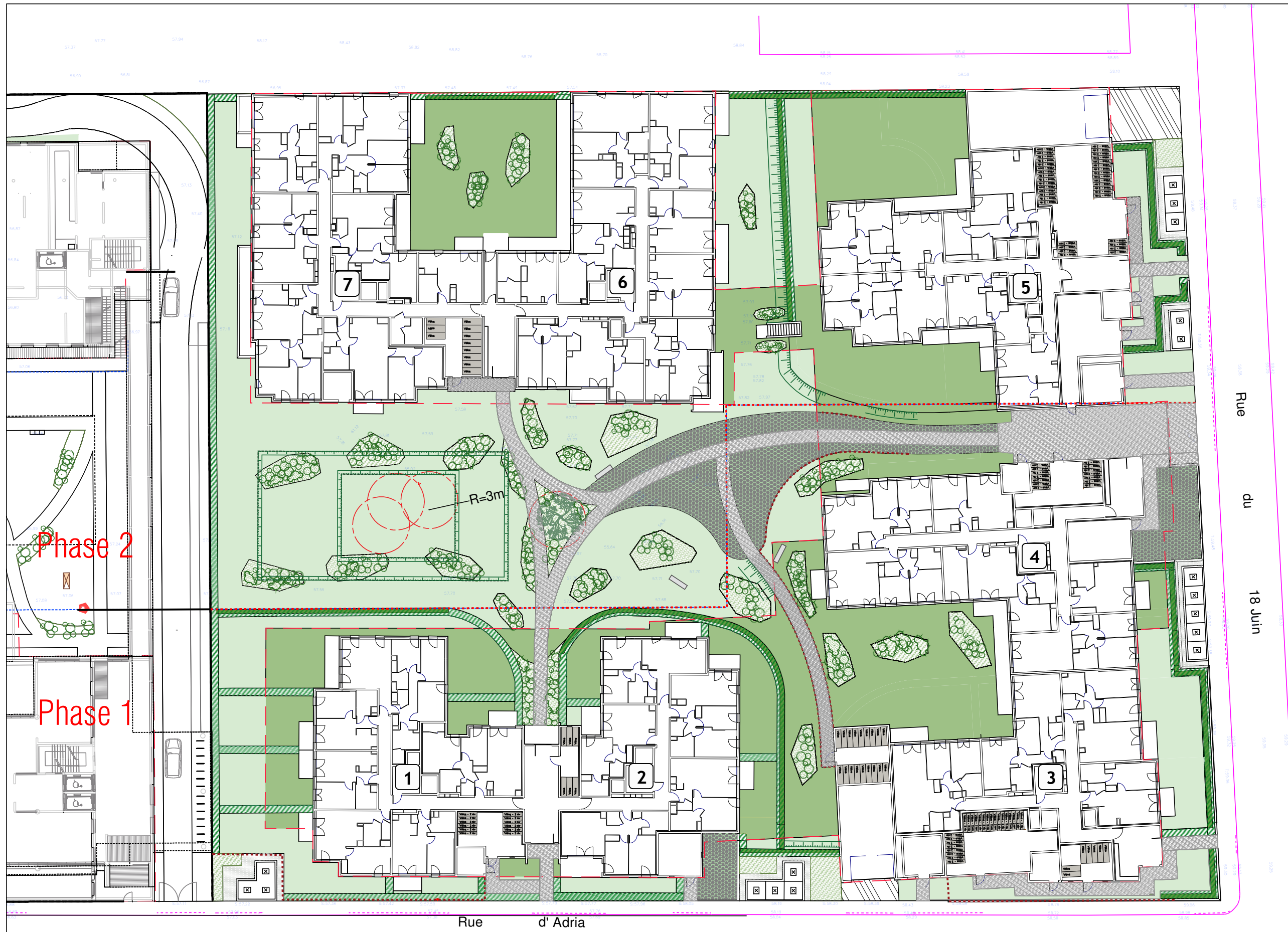
- NOTE DE CALCUL DE RETENTION D'EAUX PLUVIALES (CF. NOTICE EP)



BUREAU D'ETUDES VRD : 	MAITRE D'OUVRAGE : 	Opération immobilière à ERMONT Plan des raccordements Logements	ADRESSE DU PROJET : Rue du 18 Juin - Rue d'Adria VILLE D'ERMONT	ECHELLE : 1/400	07/06/2023
---------------------------	------------------------	--	---	--------------------	------------



BUREAU D'ETUDES VRD : 	MAITRE D'OUVRAGE : 	Opération immobilière à ERMONT Plan d'assainissement Logements	ADRESSE DU PROJET : Rue du 18 Juin - Rue d'Adria VILLE D'ERMONT	ECHELLE : 1/400	19/09/2023
---------------------------	------------------------	---	---	--------------------	------------



LEGENDE

REVÊTEMENTS

- DALLE ENGAGONNÉE
- DALLE À REMPLISSAGE PAVÉS
- BÉTON DRAINANT
- ENROBE

OUVRAGES TECHNIQUES

- EMPREINTE DES CAISSONS D'INFILTRATION ENTERRÉS
- MUR DE SOUTÈNEMENT

LIMITE DE LA DALLE DU SOLS-SOL

PHASAGE DU PROJET

BUREAU D'ETUDES VRD :
eva
 Transformez vos projets en succès

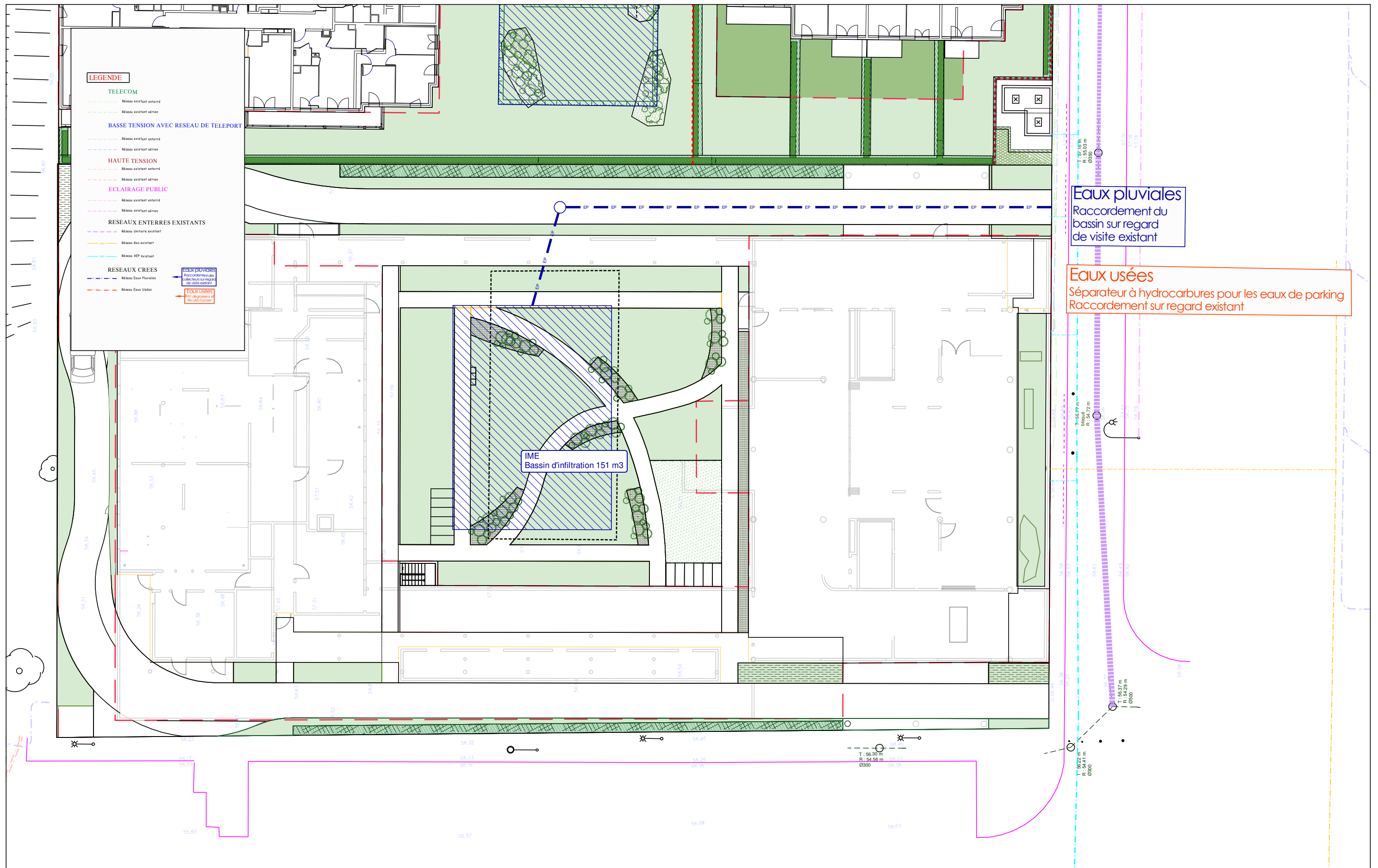
MAÎTRE D'OUVRAGE :
KAUFMAN BROAD



Opération immobilière à ERMONT
Plan des revêtements Logements

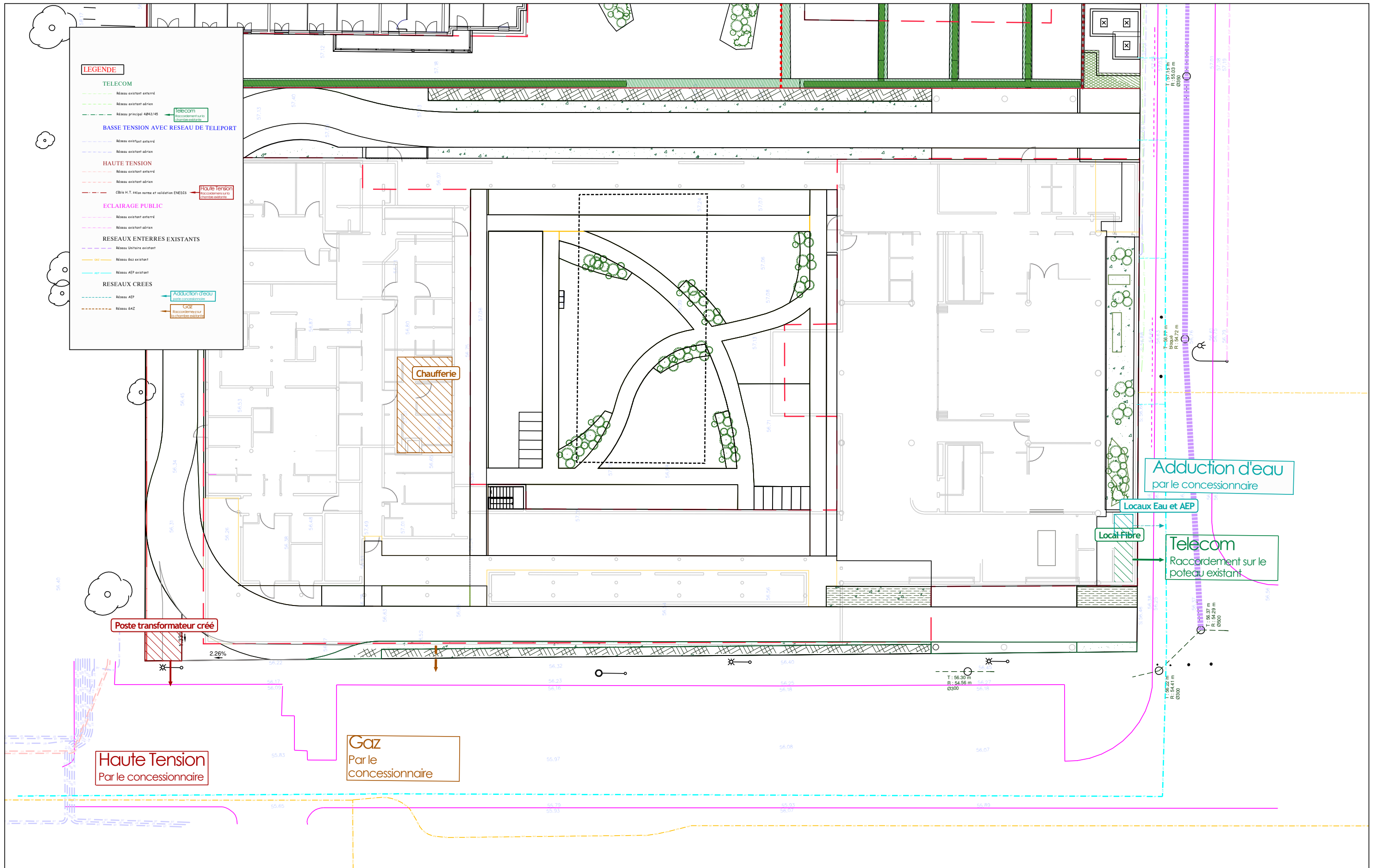
ADRESSE DU PROJET :
 Rue du 18 Juin - Rue d'Adria
 VILLE D'ERMONT

ECHELLE :
 1/400

21/09/2023



BUREAU D'ETUDES VRD : 	MAITRE D'OUVRAGE : 	Opération immobilière à ERMONT Plan d'assainissement IME	ADRESSE DU PROJET : Rue du 18 Juin - Rue d'Adria VILLE D'ERMONT	ECHELLE : 1/300	19/09/2023
--	---	---	---	--------------------	------------



LEGENDE

- TELECOM**
 - Réseau existant enterré
 - Réseau existant aérien
 - Réseau principal 40kV/45
- BASSE TENSION AVEC RESEAU DE TELEPORT**
 - Réseau existant enterré
 - Réseau existant aérien
- HAUTE TENSION**
 - Réseau existant enterré
 - Réseau existant aérien
 - Câble H.T. 40kV norme et validation ENEDIS
- ECLAIRAGE PUBLIC**
 - Réseau existant enterré
 - Réseau existant aérien
- RESEAUX ENTERRES EXISTANTS**
 - Réseau Enterré existant
 - Réseau Gaz existant
 - Réseau AEP existant
- RESEAUX CREEES**
 - Réseau AEP
 - Réseau GAZ

Poste transformateur créé

Chaufferie

Haute Tension
Par le concessionnaire

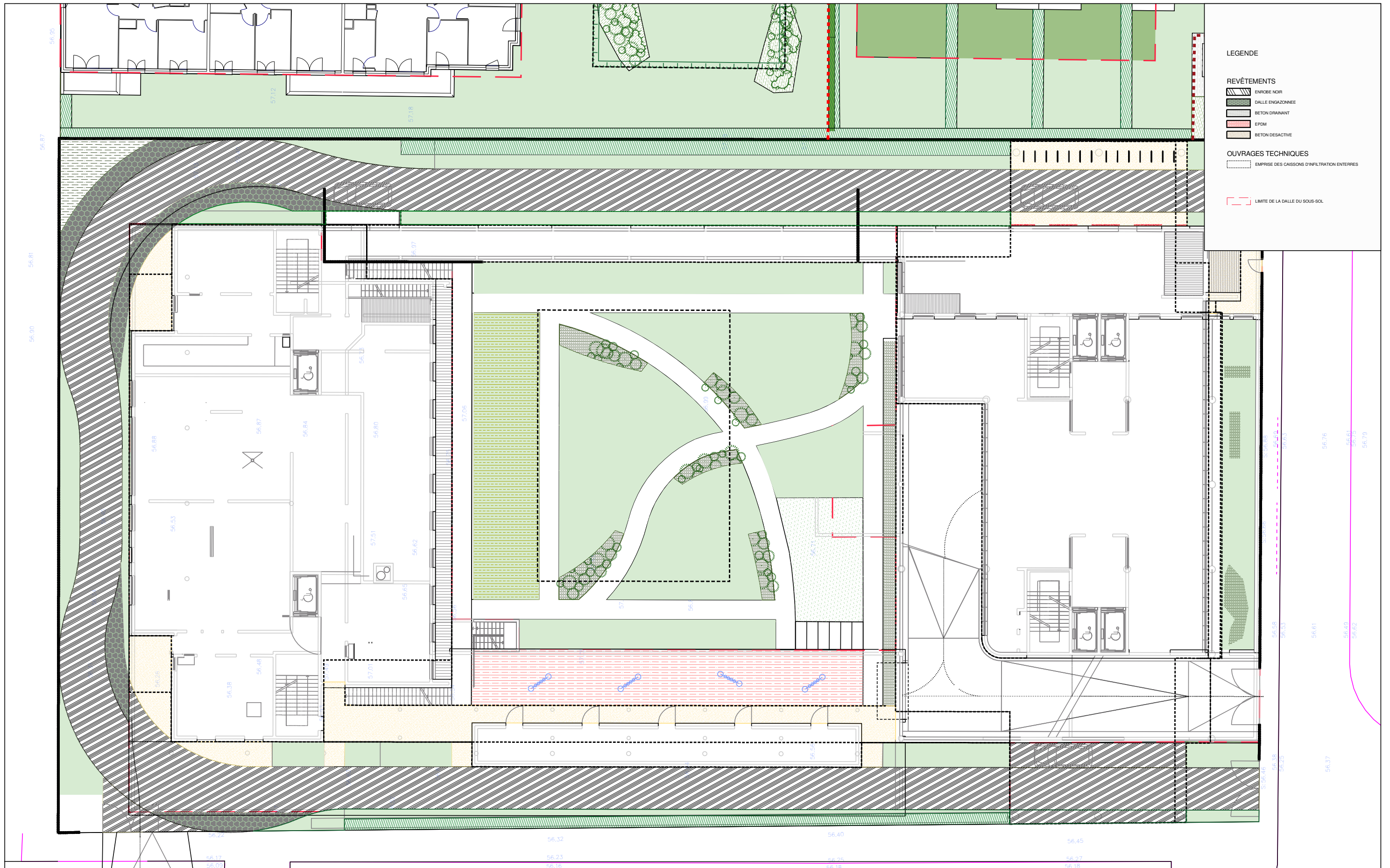
Gaz
Par le concessionnaire

Adduction d'eau
par le concessionnaire

Locaux Eau et AEP

Local Fibre

Telecom
Raccordement sur le poteau existant



- LEGENDE**
- REVÊTEMENTS**
- ENROBE NOIR
 - DALLE ENCAZONNÉE
 - BETON DRAINANT
 - EPDM
 - BETON DESACTIVÉ
- OUVRAGES TECHNIQUES**
- EMPRISE DES CAISSONS D'INFILTRATION ENTERRES
 - LIMITE DE LA DALLE DU SOUS-SOL

BUREAU D'ETUDES VRD :

MAITRE D'OUVRAGE :

Opération immobilière à ERMONT
 Plan des revêtements IME

ADRESSE DU PROJET :
 Rue du 18 Juin - Rue d'Adria
 VILLE D'ERMONT

ECHELLE :
 1/250

21/09/2023



Département du Val d'Oise
Ville d'ERMONT
 Section AP n°214 à 216, 218, 220, 280,
 285, 448, 449, 557, 558 et 603 à 609
 97 à 103, rue du 18 Juin
 Rue Maldegen
 Rue d'Adria



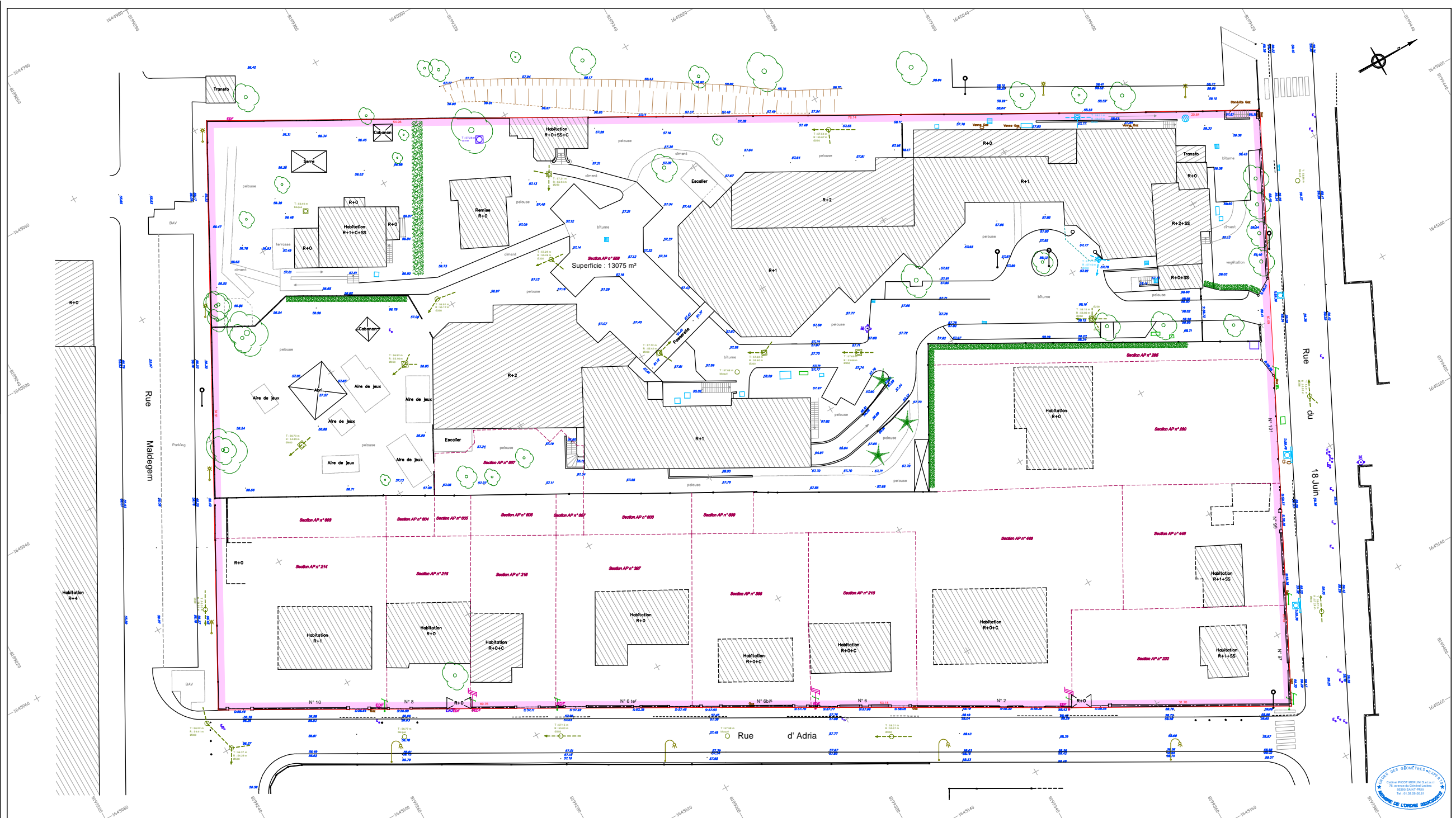
Alain MERLINI
 Géomètre-Expert D.P.L.G.
 Ministère de l'Intérieur n°1916
Geoffroy LAMY
 Ingénieur G.C.T.
 Géomètre-Expert
 Ministère de l'Intérieur n°94433

Agence du VAL D'OISE
Siège Social
 SAINT-PIERRE - 95390
 15 Avenue du Général Lachet
 Tél. 01 39 59 81 81
 Fax. 01 39 59 82 53
www.agence-valdoise.com
 Agence de l'OISE
 Succursale de André DAUBESCH
 NOAILLES - 60430
 80 Rue de Paris
 Tél. 03 44 03 30 76
 Fax. 03 44 03 47 42
www.agence-valdoise.com

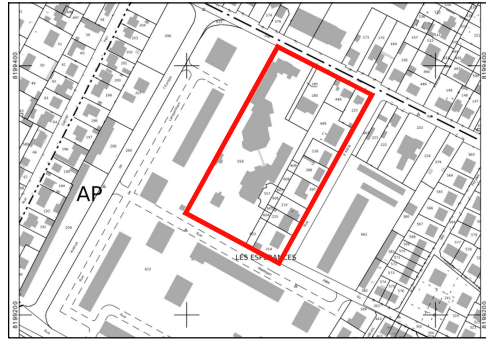
PLAN DE PROPRIETE

Rév.	Date	Modifications	Réd.	Vér.
Ind.1	25/07/2022	Plan de propriété	M.L.	B.N.

N° d'affaire	Réd.	Vérif.	Fichier	Le 25 Juillet 2022
220881	M.L.	A.M.	inf.220881prop	Echelle 1/200



PLAN DE SITUATION



Légende :

	Habitation R+0		Aire de jeux
	Remise R+0		Escalier
	Section AP n° 214		Section AP n° 215
	Section AP n° 216		Section AP n° 218
	Section AP n° 219		Section AP n° 220
	Section AP n° 280		Section AP n° 285
	Section AP n° 448		Section AP n° 449
	Section AP n° 557		Section AP n° 558

Note: Les limites cadastrales sont les limites approuvées de possession.
 sites et superficies sont données de l'échelle et de micro-coordonnées de l'œuvre avec les projections relevées.
 Coordonnées Système RG93 (Projections coniques conformes CC49 - Zone B)
 Le Nivellement est rattaché au N.G.F. (Altitudes Normales) "rattachement par G.P.S."

